

PADCM

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DU CERCLE DE MOPTI, MALI

ACTION MOPTI

Mai 2005

Sommaire

I. Fiche de renseignements.....	3
II. Fiche résumée d'opérations.....	5
Fiche partenaire local.....	6
Synthèse du projet.....	7.
III. Présentation du programme.....	10
Préambule.....	..10
Cadre du programme.....	11
état des lieux / contexte	
justification du programme	
profil des bénéficiaires	
acteurs et institutions concernés	
viabilité et pérennisation	
modalités du suivi-évaluation	
Objectifs du programme.....	19
Cadre logique général.....	20
Cadres logiques sectoriels.....	21
IV Mise en œuvre du programme.....	26
4.1 Moyens	
4.2 Méthodologie	
4.3 Chronogramme	
V Projets à mettre en œuvre.....	29
5.1 Fiches projets du secteur santé.....	30
5.2 Fiches projets du secteur éducation formation.....	34
5.3 Fiches projets du secteur Développement Social et Coopération Municipale.....	36
5.4 Secteur EAD.....	39
VI Budgets.....	45
ANNEXE	
- résumé de l'évaluation externe du PADL I 2002 - 2005	

Sigles et abréviations

AE	Académie d'Enseignement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANICT	Agence Nationale des Investissements des Collectivités Territoriales
ASACO	Association de Santé Communautaire
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CCGA	Coordination Communale des GIE et Associations d'Assainissement
CLIC	Centre Local d'Information Communautaire
CSC	Centre de Santé de Cercle
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
DRS	Direction Régionale de la Santé
EAD	Education Au Développement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IEC	Information Education Communication
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information
PDC	Programme de Développement Communal
PDSEC	Programme de Développement Social Economique et Culturel

PREFOD	Programme Régional de Formation des Acteurs de la Décentralisation
PRODEC	Programme décennal de développement de l'éducation
PRODESS	Programme décennal de Développement Social et Sanitaire
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

I- Fiche de renseignements

- 1- Nom :** ACTION MOPTI (AM)
7, rue Paul DRUSSANT 78310 Maurepas
- 3- Tél. :** (331) 30 62 62 42
Fax. (331) 34 82 69 24
E-mail : action.mopti@wanadoo.fr
- 2- Adresse:**
- 4- Statut juridique:** Association loi 1901.
- 5- Lieu d'implantation :** Maurepas (France)
- 6- Date de création :** Formation du Comité de Parrainage Maurepas/Mopti le 20 janvier 1986 (date du Journal Officiel) qui devient ACTION MOPTI le 12 avril 1991.
- 7- Références de déclaration à la Préfecture :** Déclaration N° 3 363. Préfecture de Rambouillet
N° SIRET : 394 370 597 00012 APE : 91.3E
- 8- Objet :** Association à but non lucratif intervenant en appui au processus de développement du Cercle de Mopti et l'éducation au développement dans les Yvelines à travers :
- une assistance technique,
 - la mobilisation de fonds,
 - la sensibilisation/éducation.

Montant financier global consacré aux activités de développement les trois dernières années :

Année	Montant financier global (€)
2002	346 405
2003	278 978
2004	371 611
Total	996 994

Actions mises en œuvre	oui	Non
8.1- actions de développement à Mopti	X	
8.2- sensibilisation/éducation au développement	X	
8.3- aide alimentaire		X
8.4- aide d'urgence		X
8.5- envoi de volontaires	X	
8.6- action en faveur des réfugiés		X
8.7- autres		X

9- Composition :

Président :	Dr Jacques PEGUET
Vice Président :	M. Hervé MICLOT
Trésorier:	M. Jean COUDEVILLE
Membres du Conseil d'administration :	18 + 2 membres de droit
Représentant de la Mairie de Maurepas :	M. Serge SCHER
Représentant de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines :	M. Pierre SELLINCOURT
Chargées de Mission France	Laurène LECLERCQ Sandra LAYOUNI

Commissaire aux comptes :	M. Jean-François LETORT SOREGEC Europe SARL.
---------------------------	---

10- Budget pour les trois dernières années -€ (du 01 janvier au 31 décembre des années 2002, 2003, 2004)

	Exécuté 2002	Exécuté 2003	Exécuté 2004
Budget global	346 405	278 978	371 611
Salaires (charges comprises)	166 174	137 468	138 547
Loyers (nets de charge)	4 600	4 600	4 600
Ressources propres	132 259	68 507	130 293
Subventions publiques	214 146	210 471	241 318

11- Nombre d'adhérents :

	2002	2003	2004
Nombre de cotisants	70	102	80
Montant des cotisations en €	4000	6392	5050

12- Effectifs à Maurepas (France) :

	A temps complet	A temps partiel	Total
Salariés	2	0	2
Bénévoles	-	25	25

13- Effectifs à Mopti (Mali) / Informations sur le partenaire local :

	A temps complet	A temps partiel	Total
Salariés	11	6	17
Volontaires	1	0	1

Le partenaire local d'Action Mopti France est son antenne locale de droit malien (accord cadre signé avec le gouvernement malien) créée en 1988, reconnue ONG malienne. AM France soutient AM Mali à travers un appui technique, recherche de financement et contrôle financier des projets. L'association malienne assure l'identification, la conception et la mise en œuvre des projets, elle mobilise également les compléments de financement nécessaires à cette mise en œuvre.

<u>Adresse :</u>	Action Mopti BP 202, Mopti – Mali Tél./fax : (223) 43 03 63 E-mail : actmopti@afribone.net.ml
<u>Contacts:</u>	Abdoul - Karim MAIGA, Ingénieur - Agronome, Chef de Mission Ibrahima KANTA, Economiste, Responsable Administratif et Financier.

14- Publications :

- En France : Action Mopti édite un journal « La Lettre d'Action Mopti » avec parution trimestrielle, destiné aux adhérents de l'association et aux différents partenaires en France.
- Au Mali : « Crocolivre » Journal pour enfants qui paraît trois fois dans l'année et destiné aux élèves du premier cycle d'enseignement fondamental de la Commune Urbaine de Mopti.

15- Appartenance à des collectifs, réseaux :

- En France, l'association travaille avec le CEFODE essentiellement pour l'envoi de volontaires à Mopti, le Groupe Pays Mali et la Commission Mixte Santé Mali de Cités Unies France (CUF), le PSEau, le F3E pour les évaluations, Coordination Sud, le collectif EPPS des Yvelines pour l'EAD.
- Au Mali, l'association est membre du CCA-ONG, du Groupe/Pivot-Santé/Population et du FONGEM (Forum des ONG Européennes au Mali).

Jacques PEGUET, Président

II- Fiche résumé d'opération

Association (maître d'ouvrage) :

ACTION MOPTI (AM) 7, rue Paul DRUSSANT - 78310 Maurepas
 Tél. : 01 30 62 62 42 Fax : (331) 34 82 69 24 E Mail : action.mopti@wanadoo.fr
 ACTION MOPTI BP 202 Mopti
 Tél./Fax : (223) 2430 363 E Mail : actmopti@afribone.net.ml

Intitulé de l'opération : Programme d'Appui au Développement dans le Cercle de Mopti (Mali)
 Programme d'éducation au développement dans les Yvelines (France)

Organismes partenaires : Conseils communaux et Conseil de Cercle de Mopti, Services déconcentrés de l'Etat (Directions régionales), Associations communautaires, ONG, MAE, Collectivités territoriales françaises, Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France), UNICEF.

Objectifs et réalisations envisagées :

Le Programme d'Appui au Développement dans le Cercle de Mopti (PADCM) vise d'une part à consolider les acquis du PADL dans le cadre du renforcement des acteurs locaux de la Commune Urbaine de Mopti, mais aussi l'extension des activités à deux communes rurales du Cercle de Mopti.

Objectif Global

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de trois communes du Cercle de Mopti de septembre 2005 à août 2008.

Le programme repose sur trois axes stratégiques:

- Améliorer les capacités organisationnelles de la société civile,
- Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs institutionnels et ceux de la société civile,
- Assister la maîtrise d'ouvrage au Conseil de Cercle et à trois conseils communaux.

Principales activités

Au Mali

La création de cadres d'échanges et de concertations, la contractualisation systématique des rapports entre partenaires, la formation des acteurs locaux, l'appui technique et financier dans les domaines de la santé, l'éducation, l'environnement, le développement social des quartiers, et à la mise en œuvre des plans de développement du conseil de cercle et des trois communes partenaires (municipalité de Mopti et deux communes rurales).

En France

Des activités de sensibilisation sur les thèmes du développement et de solidarité internationale à travers deux axes stratégiques :

- Sensibiliser l'opinion publique à la nécessité d'une solidarité Nord-Sud
- Renforcer les liens entre sociétés civiles maliennes et française.

Bénéficiaires :

- Elus locaux, associations communautaires, populations des trois communes partenaires
- Habitants des Yvelines.

Moyens à mettre en œuvre :

Matériel

quatre véhicules, 7 motos, 8 ordinateurs, 1 photocopieur, 1 vidéo projecteur, matériel pédagogique

Personnel

2 salariés 25 bénévoles en France, 1 volontaire français 11 salariés et 6 vacataires maliens au Mali.

Statut du personnel expatrié :

Salarié	non
Volontaire	oui
Bénévoles	non

Durée totale du projet : trois ans (de septembre 05 à août 08)	Coût total de l'opération : 1 371 191 Euros	N° de la tranche : Année 1	Coût total de la tranche : 443 975 Euros
--	--	----------------------------------	--

Montant de la requête totale :	550 000 Euros (40%)	Montant de la requête au MAE au titre de l'exercice sept 05 - août 06	173 614 Euros
--------------------------------	---------------------	---	---------------

Fiche partenaire local

1. Nom légal

Action Mopti Mali (AMM)

2. Adresse postale, tel, mel

Action Mopti, BP 202 Mopti MALI
(00223) 2 43 03 63 actmopti@afribone.net.ml

3. Coordinateur terrain

Monsieur Abdoul Karim Maïga

4. Date de création de l'association et statut juridique

AMM est une antenne d'Action Mopti France créée en 1986. AMM a été reconnue ONG d'appui malienne, grâce à l'accord cadre avec le gouvernement malien en 1991.

5. Principaux domaines d'intervention

Zone d'intervention : MALI : Cercle de Mopti : communes de Mopti, Sio, Socoura

Domaines d'activités : renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des associations de la société civile et des élus, assistance aux maîtrise d'ouvrage des communes et du Conseil de Cercle.

Actions en cours : projets en santé publique, éducation culture, assainissement, DSQ

6. Ressources humaines

15 salariés maliens, 5 vacataires, 1 volontaire expatriée française

7. Publications / rapports

Publication de Crocolivre pour les enfants, participation à Mopti Info.

Rapports d'activités trimestriels et annuels, documents de projets.

8. Budget total annuel en €

Le budget d'Action Mopti France et Mali est commun. En 2004, le budget total de l'ONG s'élevait à 371 611 €. AMM a apporté 93 246 € de recettes, et a dépensé 265 397 € du budget global d'Action Mopti.

9. Principaux donateurs

Ministère des Affaires Etrangères français, Ville de Maurepas, Communauté d'Agglomérations de St Quentin en Yvelines, UNICEF, PROTOS, USAID.

10. Appartenance à des réseaux

Collectif des ONG maliennes CCA-ONG, Groupe Pivot Santé Population, FONGEM.

11. Historique et nature de la coopération avec le partenaire

En 1998, une antenne locale d'Action Mopti France est créée avec un coordinateur expatrié français. En 2000, l'équipe est entièrement malienne. Une réflexion sur l'autonomisation de l'antenne AMM est en cours.

12. Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du programme

L'équipe identifie les besoins des partenaires, et met en œuvre les projets, une fois que ceux-ci ont été validés par le conseil d'administration (en France). Elle propose les grandes orientations du programme.

FICHE DE SYNTHÈSE

1. Titre du projet

PADCM : Programme d'Appui au Développement du Cercle de Mopti

2. Localisation exacte

MALI : Cercle de Mopti : commune urbaine de Mopti, communes rurales de Sio et Socoura

3. Calendrier prévisionnel

Démarrage : 01 septembre 2005 - Fin : 31 août 2008

4. Objet du projet

Le PADCM a pour finalité l'amélioration des conditions de vie de la population de Mopti, en renforçant les acteurs locaux du développement, en les accompagnant dans la mise en œuvre de leurs projets, et en incitant à la concertation et à la synergie entre les différents échelons d'acteurs (société civile, élus issus de la décentralisation, services déconcentrés).

Les 3 axes stratégiques sont donc :

- améliorer les capacités organisationnelles de la société civile
- renforcer les capacités opérationnelles des acteurs institutionnels et de la société civile
- assister la maîtrise d'ouvrage de 3 municipalités et du Conseil de Cercle de Mopti.

5. Partenaires locaux impliqués

Le partenaire local qui met en œuvre les projets de terrain est l'antenne d'Action Mopti au Mali.

Les partenaires et bénéficiaires locaux sont les associations de la société civile en santé publique, éducation culture, assainissement; les élus et techniciens municipaux de Mopti, Sio, Socoura et Bandiagara ; le Conseil de Cercle de Mopti.

6. Objectifs généraux et spécifiques

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- a) renforcer les capacités du conseil de cercle et de 3 conseils communaux partenaires afin qu'ils répondent mieux aux besoins de développement de leur population
- b) renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles participent de façon concertée au développement de leur localité
- c) appuyer le conseil de cercle et les 3 conseils communaux dans la mise en œuvre de leurs plans de développement
- d) appuyer les associations de la société civile dans la mise en œuvre de leurs activités, dans le respect des programmes sectoriels (Santé, Education, Environnement) de l'Etat dans les communes partenaires du Cercle de Mopti

7. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

Activité à réaliser	Résultats attendus
- Concertations pour l'élaboration et la validation des plans de formation - Appui à la formation des élus	- Les élus sont mieux outillés pour assumer pleinement leurs missions

- Diagnostic institutionnel et élaboration participative des plans de renforcement des capacités - Mise en place d'un fonds d'appui au renforcement des capacités - Appui institutionnel et organisationnel des acteurs de la société civile	- Les acteurs de la société civile élaborent et mettent en œuvre des projets de développement. - 3 comités représentent leurs quartiers, pilotent les projets, et concertent la municipalité.
- Appui à la maîtrise d'ouvrage du conseil de cercle et des trois conseils communaux partenaires	Le CC et les trois conseils communaux ont un meilleur taux d'exécution des PDSEC
1. Appui à la santé (médecine scolaire, CSCOM, sensibilisation au VIH sida, sensibilisation aux associations féminines) 2. Appui à assainissement (sensibilisation à l'hygiène et appui aux services techniques de la mairie) 3. Appui à l'éducation formelle et non formelle (alphabétisation et insertion professionnelle, programme lecture)	1. La qualité des soins et la couverture préventive sont améliorées. 2. L'assainissement de la commune est amélioré et les comportements changent. 3. L'offre scolaire et culturelle est améliorée dans les communes.

8. Moyens humains et techniques utilisés

Personnel : en France, 2 chargées de mission et 25 bénévoles. Au Mali, 1 volontaire expatriée, 11 salariés maliens locaux.

Matériel : en France, 2 voitures et 3 ordinateurs. Au Mali, une 4X4, 3 voitures, 5 motos, 10 ordinateurs.

9. Budget total prévisionnel annuel et global

DEPENSES en €

RUBRIQUES	TOTAL
A COÛTS DIRECTS	En €
1 Etudes Montage de projet Evaluations	37 425
2 Personnel (salaires et charges) 2 chargées de mission France 11 salariés maliens, 1 volontaire française	337 374
3. Equipement Local et charges Communication véhicules et entretien logistique	95 574
4. Activités	760 241
4.1 Formation continue personnel de terrain ONG	6 860
4.2 santé	423 116
4.3 Formation et culture	104 103
4.4 Appui initiatives de quartier	125 998
4.5 Appui à la MO municipale de Mopti	51 991
4.6 Appui au Conseil de Cercle	48 173
5. Divers et imprévus	6 861
B COÛTS INDIRECTS	
Sensibilisation en France (EAD)	40 716
Frais administratifs	93 000
TOTAL GENERAL	1 371 191

RESSOURCES en €	TOTAL	% des ressources
1.Ressources propres d'origine privée		
Action Mopti	99272	15
F3E	20 000	
Association expression partage	6000	
CLIC	22866	
Groupe Pivot Santé Population	5487	
PROTOS	45735	
2.Ressources propres d'origine publique		
Communauté d'Agglomérations St Quentin	127 000	45
Ville de Maurepas	45000	
Ville de Coignières	15000	
Ville de Mopti	13719	
FNUAP	9147	
UNICEF	411 612	
USAID	22866	
TOTAL RESSOURCES PROPRES	821 191	60
5.Contribution du Ministère des Affaires Etrangères	550 000	40
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	1 371 191	100

10. Condition de pérennisation de l'action après sa clôture

En relation avec la vision d'Action Mopti, le programme est conçu dans l'esprit de promouvoir un développement autonome et viable à moyen et long terme. L'essence même de la stratégie proposée qui est l'accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs locaux (collectivités territoriales et structures de la société civile), pose les jalons de la pérennité.

Cela se traduit, d'une part, par le transfert des compétences et des responsabilités pour une réelle appropriation du processus de Décentralisation, d'autre part par un appui à l'élaboration (identification, priorisation, planification) et la mise en œuvre des plans de développement à travers une approche participative. Toutes choses qui, accompagnées par une contractualisation systématique des rapports entre les différents acteurs, garantit la viabilité des actions.

11. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales et aux actions bilatérales françaises

La stratégie pour la mise en œuvre de ce programme reposera essentiellement sur le renforcement des capacités du Conseil de Cercle, des trois conseils communaux et des différents acteurs de la société civile sur la base d'une contractualisation. Cet axe stratégique exige un partenariat dynamique avec les principales mesures d'accompagnement de la décentralisation mises en place par le Gouvernement Malien, à savoir le Centre de Conseil de Cercle (CCC), l'Agence Nationale des Investissements des Collectivités Territoriales (ANICT), le Programme Régional de Formation des Acteurs de la Décentralisation (PREFOD), le Projet d'Appui aux Communes Rurales de Mopti (PACRM), les services déconcentrés de l'Etat et d'autres ONG partenaires.

Les interventions du programme se feront dans le cadre des plans de développement du Conseil de Cercle et des trois communes ciblées, dans le respect des politiques nationales sectorielles (PRODESS, PRODEC, PRODEJ...) et de leurs priorités.

Le PADCM sera effectué en collaboration avec le SCAC de Bamako, et sa cellule d'appui à Mopti.

III- Présentation du programme

3.1- Préambules

Le Programme d'Appui au Développement Local dans le Cercle de Mopti s'étendra de septembre 2005 à août 2008 et vise à renforcer les capacités opérationnelles des acteurs locaux du développement, à répondre aux besoins prioritaires des populations dans les domaines de la Santé publique, de l'Education, de l'Hydraulique Villageoise, de l'Environnement et de l'Economie dans la commune urbaine de Mopti et deux communes rurales. Il s'inscrit dans la continuité du PADL qui a consacré l'appui aux initiatives locales et le renforcement des capacités comme mode opératoire de l'ONG, et le principe de double entrée (appui à la société civile / à la décentralisation) comme stratégie d'intervention.

Au cours du programme précédent (PADL I 2002-2005), l'ONG a mené les activités suivantes :

Secteur Santé :

Appui à trois associations de santé communautaire (ASACO), à l'association féminine autonome « Nièta Walé », activement impliquée dans la sensibilisation et information de la population sur divers thèmes de santé maternelle et infantile, à la santé de la reproduction des jeunes, les mutilations génitales féminines, à la formation de pairs éducateurs dans le cadre de la lutte contre les IST/VIH/SIDA, ouverture de trois dispensaires scolaires.

Secteur Développement social et coopération municipale :

Appui à la mise œuvre du Plan Décennal de Développement Communal (PDC), intermédiation sociale en hygiène et assainissement, renforcement des capacités institutionnelles de la Coordination Communale des GIE et associations d'assainissement (CCGA), réalisation de puisards améliorés pour la collecte et l'infiltration des eaux usées, appui organisationnel à onze Comités de Développement des Quartiers (CDQ) et à l'identification des contraintes et besoins de deux quartiers.

Secteur Education/formation :

Alphabétisation en français de 300 adultes par an, sensibilisation à la lecture en milieu scolaire et périscolaire et appui-conseil aux différents acteurs impliqués dans la lecture publique, ouverture d'un centre local d'information communautaire pour l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le PADCM est une suite logique du PADL I. Il se propose de :

- poursuivre le travail de renforcement des capacités des acteurs locaux de développement au sein de la commune urbaine de Mopti, où l'ONG est implantée depuis 20 ans,
- d'étendre la couverture géographique d'Action Mopti à deux communes rurales, en partenariat avec le Conseil de Cercle de Mopti, pour répondre à la demande de ce dernier.

Le PADCM a été conçu pour accompagner les conseils communaux dans la mise en œuvre de leurs plans de développement et pour appuyer les associations de la société civile, tout en tenant compte des orientations des programmes nationaux et régionaux. Outre les leçons tirées des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du PADL, le PADCM prend en compte les recommandations tirées de l'évaluation du PADL réalisée en mai 2005, à savoir, entre autres :

- Une définition d'objectifs réalistes et de résultats mesurables,
- La mise en place d'outils de financement pérennes et inter acteurs,
- La définition de processus d'engagements et d'autonomisation concertée avec les acteurs appuyés,
- La systématisation de la contractualisation et de la concertation formelle pour la mise en œuvre des projets,
- L'extension des activités au niveau du Cercle de Mopti.
- L'affirmation du rôle de mobilisateur de la coopération décentralisée Nord - Sud

La stratégie pour la mise en œuvre de ce programme reposera essentiellement sur le renforcement des capacités du Conseil de Cercle, des trois conseils communaux et des différents acteurs de la société civile sur la base d'une contractualisation systématique. Cet axe stratégique exige un partenariat dynamique avec les principales structures d'accompagnement de la décentralisation à

savoir, le Centre de Conseil de Cercle (CCC), l'Agence Nationale des Investissements des Collectivités Territoriales (ANICT), le Programme Régional de Formation des Acteurs de la Décentralisation (PREFOD), le Projet d'Appui aux Communes Rurales de Mopti (PACRM), les services déconcentrés de l'Etat et d'autres ONG partenaires.

Les interventions du programme se feront dans le cadre des plans de développement du Conseil de Cercle et des trois communes ciblées dans les domaines prioritaires identifiés par les communes à savoir : la santé, l'éducation, l'environnement, l'hydraulique et l'économie.

Les activités du programme comporteront :

- L'appui au plan de formation du conseil de Cercle et des communes ciblées,
- L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement du Conseil de Cercle et des communes ciblées,
- L'appui technique au montage de projets et à la mobilisation de financements complémentaires auprès de l'ANICT et d'autres bailleurs de fonds,
- L'appui institutionnel et organisationnel aux associations de la société civile,
- L'appui aux initiatives de développement des associations de la société civile,
- La consolidation des acquis de certains projets sectoriels du PADL.

3.2- Cadre du programme

Le Mali

Le Mali avec ses 13 millions d'habitants est situé en Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 1.240.000 km² (repartie en huit régions administratives) dont la plupart dans le Sahel. Le Mali est parmi les dix pays les plus pauvres au monde selon l'Indice cumulé de Développement des Ressources Humaines du PNUD. Le pays est traversé par le fleuve Niger sur une distance de 1 200 kms lequel forme un delta intérieur qui inonde environ 25.000 km² pendant les crues annuelles et favorise un environnement aux cultures irriguées, l'élevage, à la pêche et au commerce sur le fleuve.

Les plus importants problèmes et caractéristiques du pays sont :

(i) *Un faible revenu familial* : 64% de la population a des revenus en dessous du seuil de pauvreté dont 88% en milieu rural. L'agriculture et l'élevage restent les principales activités économiques de quelque 85% de la population et ne produit même pas 50% du PIB. Le faible revenu a un impact direct sur l'accessibilité à l'éducation, aux soins curatifs et préventifs de santé, sur la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel. Les femmes et les enfants sont souvent les plus frappés.

(ii) Un taux élevé de mortalité maternelle (577/100000) et infantile (122/1000).

(iii) *Un faible taux de scolarisation* (42% pour l'ensemble et 33% pour les filles)

(iv) *Un accès inadéquat à l'eau potable pour l'usage domestique* (entre 10 et 49 % pour la population rurale et 35% pour la population urbaine). Les femmes doivent souvent transporter de l'eau sur plusieurs kilomètres à pied qui les empêche de prendre part à d'autres activités rentables pour elles et pour leurs ménages, renforçant ainsi leur statut de personnes vulnérables.

(v) *Les faibles capacités des nouvelles communes et des associations civiques locales* : Actuellement les communes sont responsables de leur propre aménagement et développement. Cependant, il existe une insuffisance importante entre les capacités techniques, organisationnelles, humaines et financières au niveau des communes par rapport à ce qu'elles doivent assumer comme rôles et responsabilités. De plus, cette contrainte est accentuée par les faibles capacités des organisations communautaires de base.

(vi) *La migration et l'urbanisation d'une population de plus en plus jeune* : L'exode des zones rurales vers les grandes villes du Mali et d'autres pays, représente une importante stratégie de vie et de survie des ménages dont les conséquences négatives sont entre autres : le taux élevé d'infection par le virus VIH, la réduction de la main d'œuvre agricole locale, l'accroissement du chômage en milieu urbain, l'accroissement des charges sur les femmes en tant que travailleuses et l'affaiblissement des réseaux d'appui sociaux traditionnels.

Région de Mopti

Mopti, 5^{ème} Région économique et administrative du Mali couvre une superficie de 79 017 km², soit 6,3% du territoire national. Son découpage administratif actuel correspond à 8 cercles

(préfectures), 103 communes rurales, 5 communes urbaines (Mopti, Djenné, Koro, Bandiagara, Douentza) et 2 038 villages et fractions. La région est traversée par les fleuves Niger et Bani qui se rencontrent juste au niveau de la ville de Mopti. Sa population est estimée à 1 509.000 habitants, (avec environ 52% de femmes), repartis entre 7 groupes ethniques : les Dogons (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans), les peulhs (éleveurs et agro-pasteurs), les Bambaras (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans), les Markas (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans), les Bozos-Somono (pêcheurs et agro-pasteurs), les Songhoi (agro-pasteurs, petit commerce) et les Bobos (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans). La population est essentiellement rurale (80%).

Cercle de Mopti

Le Cercle de Mopti qui couvre une superficie de 7260 Km² avec une population de plus de 250 000 habitants, est composé de la Commune Urbaine de Mopti et de 14 communes rurales. La situation socio-économique se caractérise par une récession des activités de productions liée aux aléas climatiques et à la forte pression démographique. Cependant le secteur du tourisme et de l'artisanat connaît un certain regain de vitalité et offre une opportunité sûre avec de grandes potentialités.

L'ensemble des 15 communes du Cercle de Mopti est confronté à d'énormes difficultés et contraintes de développement parmi lesquelles :

- l'analphabétisme
- l'insuffisance de couverture sanitaire
- la faible productivité de ses principaux systèmes de production (Agriculture, élevage et pêche)
- la dégradation de l'environnement
- l'insuffisance de la couverture en eau potable

Les indicateurs socio-économiques décrivent à suffisance la situation et montrent l'impérieuse nécessité d'appui aux collectivités territoriales et aux structures organisées de la société civile qui œuvrent pour un développement harmonieux du Cercle de Mopti

3 2 1 Etat des lieux des secteurs d'intervention

Situation économique :

L'économie de la Région repose essentiellement sur l'agriculture, la pêche, l'élevage et, dans une moindre mesure, le tourisme et l'artisanat. Des facteurs comme : la mauvaise organisation des filières, l'insuffisance en équipements agricoles, les conflits fonciers et inégalités très prononcés entre hommes et femmes constituent les principales difficultés structurelles de la Région. A cela s'ajoutent des facteurs conjoncturels négatifs tels : la persistance de la sécheresse, la dégradation de l'environnement, et tout récemment l'invasion des criquets pèlerins

Les trois quarts de la population de la Région vivent en dessous du seuil de pauvreté. D'une manière générale la région de Mopti, présentent les indicateurs sociaux les plus bas : par exemple taux net de scolarisation est de 33% au premier cycle et de 4,5% au second cycle, la mortalité infanto - juvénile est 1,3 fois supérieure à la moyenne nationale, près de la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable (il existe 730 forages pour 2 064 localités).

En dépit de tous ces facteurs défavorables, la région dispose d'immenses potentialités encore mal exploitées en agriculture (culture irriguées et maraîchage), en élevage (importance de l'effectif du cheptel), pêche, tourisme (deux sites classés au patrimoine mondial : Djenné et Plateau Dogon) et artisanat. Un véritable changement de mentalités de la population serait néanmoins nécessaire pour amorcer un processus de développement des différents filières.

Situation sanitaire

La politique sectorielle de santé en vigueur au Mali donne plus de responsabilités aux collectivités pour la prise en charge de leur système de santé. Cette nouvelle orientation a favorisée l'émergence des ASACO et CSCOM. Le manque d'organisation, de dynamisme et de gestion transparente de la part des comités de gestion, d'équipements fonctionnels, la faible qualification du personnel soignant avec des locaux mal adaptés et insalubres, constituent des facteurs limitants à la qualité des soins. En conséquence, le Mali connaît un des taux de mortalité maternel et infantile les plus élevés dans la sous région. La situation sanitaire est très alarmante notamment du fait des maladies infectieuses et ce malgré la mise en application de programmes

nationaux tels que : programme ver de guinée, programme de lutte contre le sida, programme élargi de vaccination, etc.

A l'horizon des trois prochaines années (2005-2008), les dysfonctionnements actuels des services de santé imposent de s'attaquer d'abord à améliorer l'existant de façon à réduire la mortalité maternelle et infantile. Pour cela, Action Mopti compte intervenir dans l'organisation des associations et le renforcement des capacités des agents de santé.

Situation éducative

Le système éducatif malien est marqué par sa très faible performance, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Des indicateurs très préoccupants caractérisent le secteur de l'éducation : taux de scolarisation encore très faibles malgré des progrès importants depuis 10 ans, insuffisance d'infrastructures, insuffisance quantitative et qualitative de personnel enseignant, manque criant de matériels didactiques et de manuels scolaires, nombre d'heures d'enseignement très faibles, classes surchargées. De grandes disparités sont aussi observées, entre les garçons et les filles en terme de scolarisation, entre les villes et les campagnes, et entre les familles pauvres en terme de dépenses d'éducation et de fréquentation scolaire.

Pour pallier cette situation pour le moins préoccupante, le gouvernement malien, appuyé par ses partenaires techniques et financiers, s'est engagé en 1996 dans la refonte de son système éducatif avec un « *Programme décennal de développement de l'éducation* » (PRODEC) qui dégage notamment 10 axes prioritaires pour améliorer le système éducatif. Le « *Programme d'investissement sectoriel en éducation* » (PISE), démarré fin 2001, constitue l'opérationnalisation du PRODEC et comprend trois phases. La première, de quatre ans, vient de s'achever et a permis un certain nombre d'investissements dans la construction d'écoles, l'édition et la distribution de manuels scolaires ou encore la formation initiale et continue d'enseignants.

Les indicateurs en matière d'éducation dans la région de Mopti sont tous en dessous de la moyenne nationale : le taux brut de scolarisation¹ est de 40 % au premier cycle (contre 55,5% nationalement)² ; et seulement de 4% au second cycle. Des contraintes socio-économiques, géographiques, mais aussi culturelles (le nomadisme) explique cette situation. Le ratio maître/élèves est, en moyenne de 62 élèves/maître dans la région. Au premier cycle, les enseignants contractuels, qui ont dans leur majorité un niveau académique très bas, constituent 64% des effectifs enseignants.

Au regard de ces difficultés Action Mopti se propose d'appuyer les communes partenaires du Cercle de Mopti et les organisations de la société civile afin de favoriser l'accès à l'éducation formelle et non formelle, à travers la réhabilitation d'écoles, l'appui au développement de la lecture publique et la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation pour adultes.

Hygiène et assainissement

L'insalubrité est la « plaie béante » de Mopti. La pression démographique, la topographie (l'absence de pente convenable pour un drainage correct des eaux), les comportements sociaux négatifs, le manque et la vétusté des équipements sont certaines des causes de cette situation.

Cet état de fait a plusieurs conséquences parmi lesquelles les épidémies récurrentes de choléra et autres maladies infectieuses ainsi qu'un cadre de vie peu attrayant malgré les potentialités culturelles et touristiques.

Afin de trouver une solution durable à cette situation, la commune, Action Mopti et d'autres partenaires s'investissent depuis des années. De nombreuses campagnes de sensibilisation ont été organisées, avec des résultats mitigés.

La lutte contre l'insalubrité demeure la première préoccupation des autorités municipales

Toute solution, afin qu'elle soit durable, passe par :

- la création d'un cadre de concertation des représentants légitimes de tous les acteurs, impliqués dans l'assainissement.
- L'application, par la ville et des services de tutelles, des textes en la matière

¹ Il s'agit du total des effectifs dans un degré spécifique d'enseignement, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population ayant le droit et l'âge légal d'entrée à l'école au même degré d'enseignement dans une année scolaire donnée.

² Les données sont issues de l'annuaire statistique régional 2002/2003, publié par les académies d'enseignement de Douentza et Mopti, avec le concours de l'UNICEF.

- La poursuite de la sensibilisation
- La responsabilisation des habitants des quartiers dans l'assainissement du milieu

La région de Mopti est une des régions au Mali où l'incidence de la pauvreté est très élevée et où l'accès à l'eau potable, et aux dispositifs d'assainissement, sont particulièrement déficients.

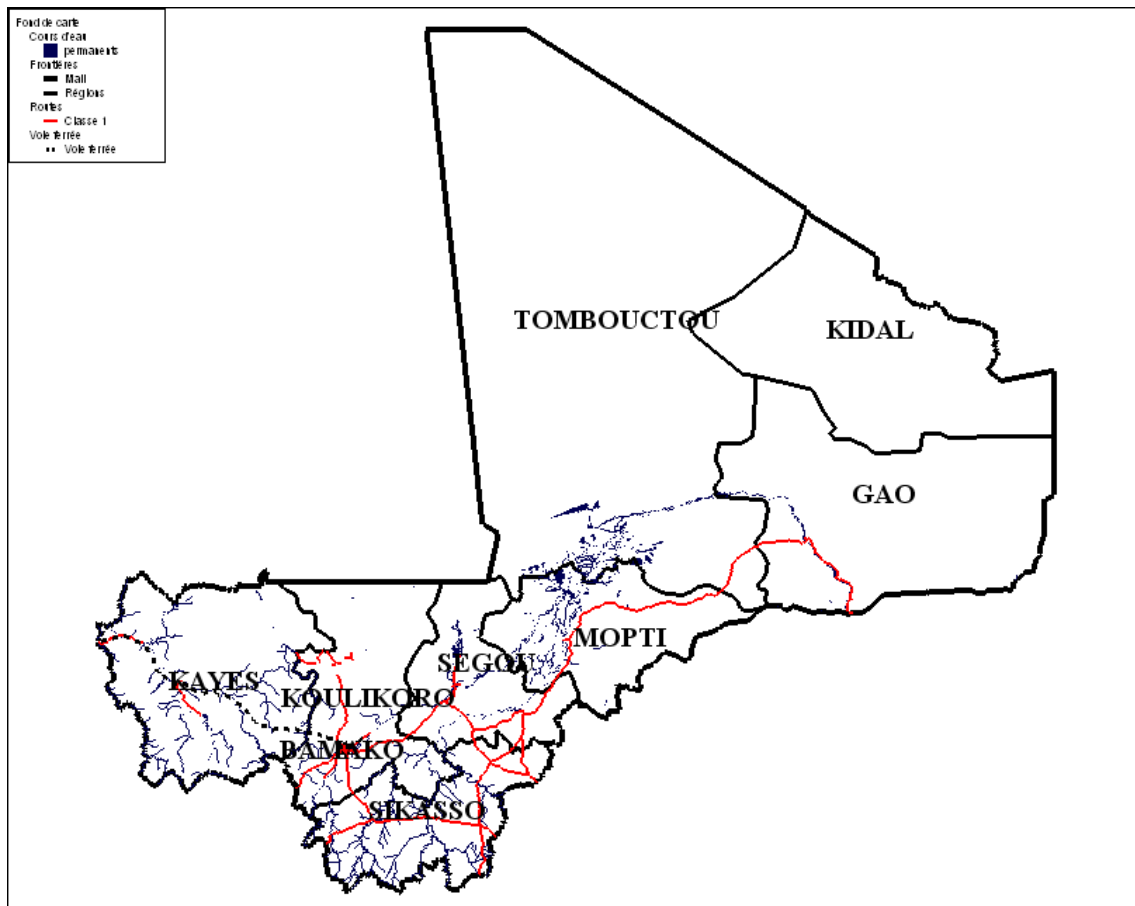
Approvisionnement en eau potable

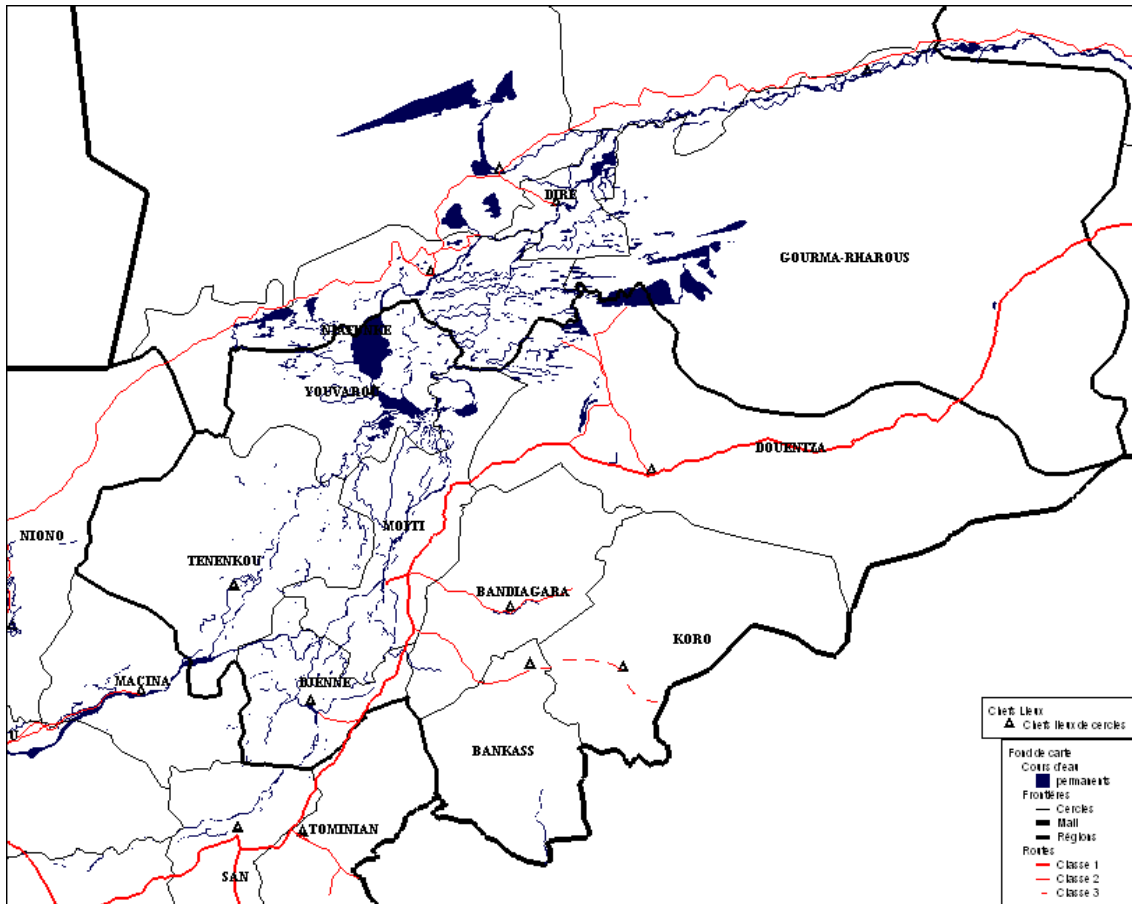
De nos jours, l'échelle et la complexité de la problématique de l'approvisionnement en eau potable dans toute les communes du Cercle de Mopti reste précaire même si des efforts considérables ont été fournis par le Gouvernement malien, les ONG et la coopération décentralisée.

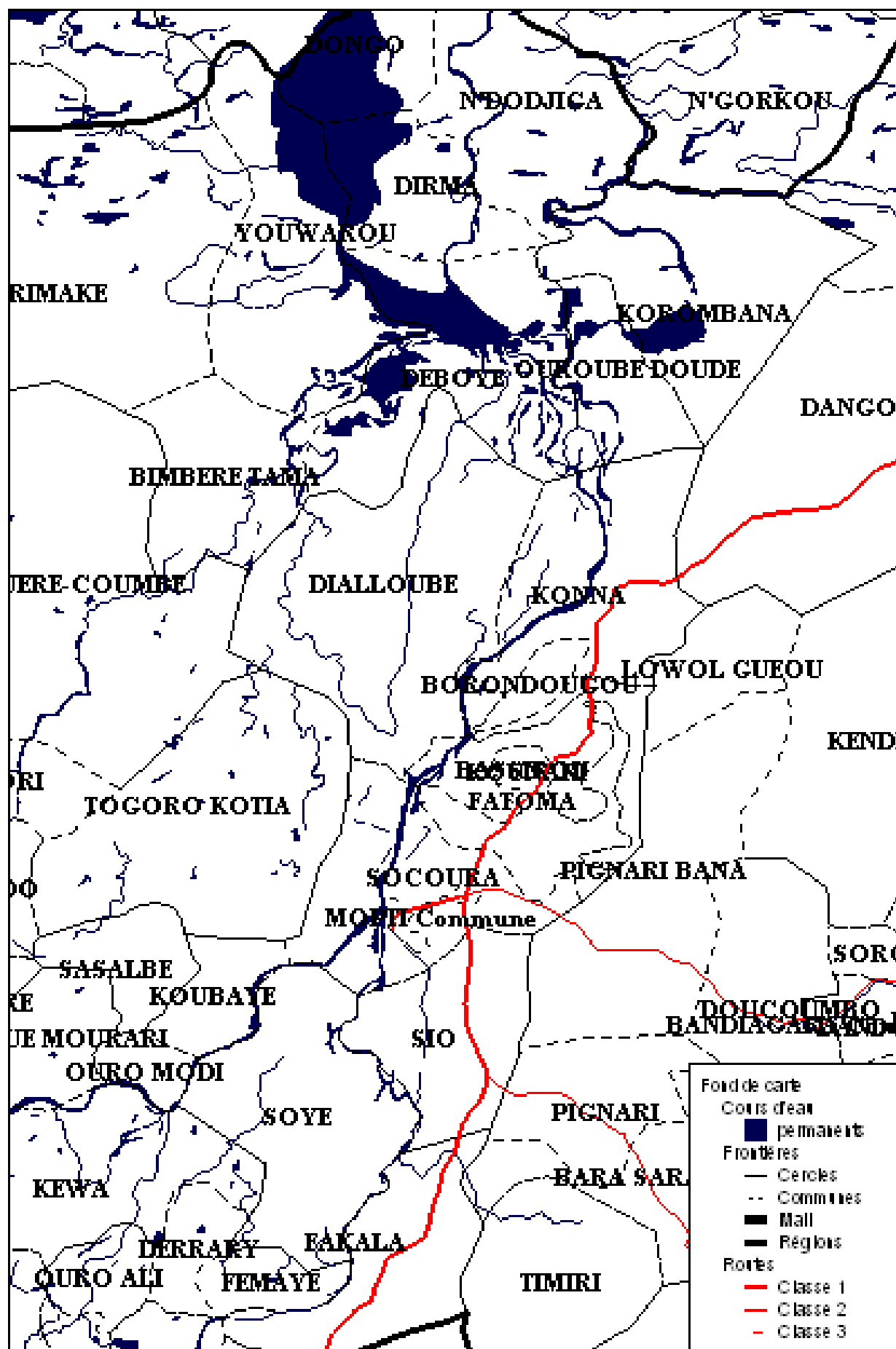
Le phénomène d'inaccessibilité pour tous à l'eau potable a plusieurs causes :

- Au niveau de la Commune Urbaine de Mopti, l'urbanisation a fait émerger des quartiers spontanés qui ne sont pas dotés d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable.
- Au niveau des communes rurales, malgré la mise en œuvre de la décentralisation, les différents intervenants comme les mairies, les services techniques, les ONG et les associations et les organismes d'appui n'arrivent pas à coordonner et harmoniser leurs actions, réduisant leurs efforts et leur impact sur le terrain
- Les capacités d'intervention de la plupart des acteurs intervenants dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable couplé à l'hygiène et l'assainissement, se caractérisent par l'insuffisance dans l'accompagnement des points d'eau et le manque de connaissance sur les conséquences de la pollution du cadre de vie au niveau de la population.
- Beaucoup d'intervenants n'ont installé que des pompes qui, bien qu'utilisées et appréciées, ne satisfont pas les femmes à cause des pannes fréquentes et des coûts élevés, d'où la forte demande des puits à grand diamètre.

Les besoins exprimés en puits sont donc nombreux et multiples. Dans ce contexte, Action Mopti, se propose d'appuyer les communes dans la réalisation de puits à grand diamètre, et la promotion de l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau ainsi créés.







3.2.2- Justification du programme

Le processus de mise en œuvre de la décentralisation au Mali a favorisé le transfert de certaines responsabilités de l'Etat vers les collectivités territoriales. Cependant cela ne s'est pas traduit par des mesures d'accompagnement suffisantes pour un réel transfert de compétences et de ressources.

En outre, le renouvellement des instances des collectivités territoriales en juin 2004 n'a pas contribué à améliorer cette situation : les nouveaux élus (pour la plupart analphabètes dans les communes rurales) ont peu de connaissances sur le processus de décentralisation, spécifiquement en gestion communale.

Le grand défi des nouvelles autorités communales est de pouvoir maîtriser et appliquer correctement les compétences nécessaires pour devenir leaders, planificateurs et gestionnaires du développement dans un contexte démocratique et transparent.

Etant donné que les collectivités territoriales ont le devoir de prendre en charge le développement local, le grand besoin du moment est de renforcer les capacités des élus afin qu'ils accomplissent efficacement cette mission. A cet effet, les membres des communautés et les élus doivent être en mesure de mieux planifier un développement local et concerté afin de satisfaire leurs besoins.

Fort de son expérience d'appui à la municipalité de Mopti dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du PDC, Action Mopti se propose de continuer à apporter une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage municipale de la Commune Urbaine de Mopti, et à étendre son intervention à deux communes rurales en partenariat avec le Conseil de Cercle.

L'évaluation externe de 2005, commanditée par AM au cabinet I&D expert de la décentralisation au Mali, a confirmé les orientations d'appui à la décentralisation de l'ONG, et encouragé le développement de celles-ci dans le PADCM.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PADL, Action Mopti avait procédé au diagnostic institutionnel de certaines associations partenaires. Les conclusions pointent des insuffisances d'ordre organisationnel et fonctionnel, d'où la nécessité de poursuivre les efforts de renforcement des capacités. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit là d'une œuvre de longue haleine. Le renforcement de la société civile est un complément nécessaire et indispensable au renforcement des institutions communales.

En effet, AM est partie du postulat que la prise de conscience et l'implication des populations est le socle du développement d'un territoire. Elle propose donc une double entrée (appui à la société civile / à la décentralisation) pour la promotion du développement local, et prône la concertation entre ces 2 niveaux d'acteurs.

En relation avec son objectif global, ce programme se propose donc, durant trois ans, de poursuivre le renforcement des capacités des élus des collectivités et des autres acteurs clés du développement, notamment les membres de la société civile, afin de contribuer à apporter des réponses efficaces aux problèmes de développement local.

La stratégie d'intervention du programme se basera sur trois axes opérationnels:

- Améliorer les capacités organisationnelles de la société civile
- Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs institutionnels de la société civile
- Assister les trois communes partenaires (dont celle de Mopti) et le Conseil de Cercle dans leur maîtrise d'ouvrage

3.2.3- Profils des bénéficiaires et groupes cibles

Les associations et groupements communautaires constituent le premier groupe de bénéficiaires des projets. Les municipalités, le conseil de cercle et les services techniques de l'Etat seront également bénéficiaires des actions.

Secteurs d'intervention	Bénéficiaires – Groupes cibles
Santé publique	Associatifs : - associations de santé communautaire, - association des parents d'élèves, - associations féminines, - associations de jeunes IEC santé, Institutionnels : - CSC,
Education/Formation	- bibliothécaires, - élèves, auditeurs des cours alpha - associations culturelles - Jeunes demandeurs d'emploi
Hygiène/Assainissement	- GIE et associations d'assainissement, - Comités de développement de quartier Institutionnels - Services techniques de la mairie
Coopération décentralisée	- élus communaux et du Conseil de Cercle, - Organisations de la société civile - services techniques communaux - coopérations décentralisées de Maurepas et Communauté d'Agglomérations de St Quentin en Yvelines

3.2.4- Acteurs et institutions concernés

Conseil de Cercle, Commune Urbaine de Mopti, Commune Rurale de Socoura, Commune Rurale de Sio, Directions régionales (DRS, DRDS, DRPF, AE, DRACPN, OMATHO, DRJSAC), SCAC (Ambassade de France), UNICEF

3.2.5- Viabilité et pérennisation

En relation avec la vision d'Action Mopti, le programme est conçu dans l'esprit de promouvoir un développement autonome et viable à moyen et long terme. L'essence même de la stratégie proposée qui est l'accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs locaux (collectivités territoriales et structures de la société civile), pose les jalons de la pérennité. Cela se traduit, d'une part, par le transfert des compétences et des responsabilités pour une réelle appropriation du processus de Décentralisation, d'autre part par un appui à l'élaboration (identification, priorisation, planification) et la mise en œuvre des plans de développement à travers une approche participative. Toutes choses qui, accompagnées par une contractualisation systématique et de concertations formelles des rapports entre les différents acteurs, devraient garantir la viabilité des actions.

3.2.6- Modalités de suivi-évaluation

Le suivi systématique des activités et l'évaluation périodique des résultats obtenus permettront à l'équipe du terrain de vérifier les progrès réalisés par rapport aux objectifs de départ, afin d'opérer des ajustements et réorientations nécessaires. Les représentants des collectivités décentralisées et de la société civile participeront à ce processus.

Les rapports d'activités décriront les résultats atteints et ceux prévus tout en donnant des explications sur les écarts, les difficultés rencontrées avec un compte-rendu des activités menées durant la période couverte et les perspectives. Afin de favoriser la capitalisation, les résultats seront analysés et exploités par l'équipe de terrain et faciliteront les prises de décisions pour les nouvelles orientations vers l'atteinte des objectifs.

Les indicateurs (IOV) et le chronogramme des activités présentés ci-après seront les outils systématiquement utilisés.

Une évaluation interne est prévue tous les ans ; elle sera menée par l'équipe terrain.

Une évaluation externe sera réalisée en fin de programme. Elle prendra en compte les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et analysera la stratégie de mise en œuvre du programme. Les recommandations de cette évaluation permettront d'apporter les correctifs nécessaires pour l'élaboration d'un nouveau programme.

3.3- Objectifs du programme

Objectif global :

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants de trois communes cibles du Cercle de Mopti de septembre 2005 à août 2008.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les capacités du conseil de cercle et de trois conseils communaux partenaires afin qu'ils répondent mieux aux besoins de développement des populations
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles participent de façon concertée au développement de leurs localités
- Appuyer le Conseil de Cercle et les trois conseils communaux dans la mise en œuvre de leurs plans de développement
- Appuyer les associations de la société civile dans la mise en œuvre de leurs activités, dans le respect des programmes sectoriels (Santé, Education, Environnement) de l'Etat dans les communes partenaires du Cercle de Mopti

3.4- Cadre logique d'intervention

Objectif global

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses
Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants de trois communes cibles du Cercle de Mopti	<ul style="list-style-type: none"> - % de la population des communes cibles satisfait des services fournis par leur conseil communal pour l'amélioration de leurs conditions de vie - % de la population des communes cibles satisfait des services fournis par les organisations de la société civile pour l'amélioration de leurs conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'évaluations internes annuelles - Rapport d'évaluation externe 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la décentralisation (transfert des ressources) - Exécution du plan de financement - Absence de catastrophes naturelles

Objectifs spécifiques

Logique d'intervention	Activité à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
1. Renforcer les capacités du conseil de cercle et de trois conseils communaux partenaires à mieux répondre aux besoins de développement des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Concertations pour l'élaboration et la validation des plans de formation - Appui à la formation des élus 	- Les élus sont mieux outillés pour assumer pleinement leurs missions	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution du plan de formation - Nombre d'élus et de personnel formés - Thèmes de formation adéquats 	- Volonté politique et engagement de tous les acteurs (élus, société civile ...)
2. Renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles participent mieux au développement de leurs localités	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic institutionnel et élaboration participative des plans de renforcement des capacités - Mise en place d'un fonds d'appui au renforcement des capacités - Appui institutionnel et organisationnel des acteurs de la société civile 	- Les acteurs de la société civile élaborent et mettent en œuvre des projets de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'exécution du plan de renforcement - Taux de réalisation des plans d'action 	
3. Appuyer le Conseil de Cercle et les trois conseils communaux dans la mise en œuvre de leurs plans de développement	Appui à la maîtrise d'ouvrage du conseil de cercle et des trois conseils communaux partenaires	Le CC et les trois conseils communaux ont un meilleur taux d'exécution des PDSEC	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets montés - Qualité de documents de projet - Taux d'exécution des PDSEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources propres. - Mobilisation des financements complémentaires
4. Appuyer la société civile et les collectivités territoriales partenaires dans la mise en œuvre de leurs activités, dans le respect des programmes sectoriels de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la mise en œuvre de la politique sectorielle de santé Appui à la protection de l'environnement, à l'hygiène et à l'assainissement Appui à l'accès à l'eau potable Appui à l'éducation formelle et non formelle 	Cf. cadres logiques sectoriels	Cf. cadres logiques sectoriels	Cf. cadres logiques sectoriels

Objectifs spécifiques par secteur d'intervention

SANTE PUBLIQUE**Projet d'appui aux associations de santé communautaires (ASACO) et au centre de santé de cercle (CSC)**

Logique d'intervention	Activité à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
Appui technique au Centre de Santé de Cercle	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au suivi-supervision du CSC auprès des CSCOM - Accompagnement du projet mère-enfant financé par la Ville de Maurepas 	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la qualité des soins apportés aux femmes et enfants - Le système de référence fonctionne mieux 	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de suivi-supervision des CSCOM - Taux de mortalité maternelle et néonatale 	La Ville de Maurepas honore son engagement vis à vis de ce projet
Poursuivre le renforcement des ASACO	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un cadre de concertation formel entre les élus, les ASACO des 3 communes partenaires. - Appui à la mobilisation sociale et à la réalisation d'approche communautaire - Appui organisationnel et matériel aux ASACO - Appui à la maîtrise d'ouvrage des communes dans le domaine de la santé - Contractualisation avec les ASACO - Formations des membres des ASACO 	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations communautaires sont plus opérationnelles - La qualité des soins et de l'accueil est améliorée dans les CSCOM - Le taux de fréquentation est accru - Au moins 5 CSCOM appuyés 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des réunions statutaires des ASACO - Taux de fréquentation des CSCOM - Régularité du paiement des charges du CSCOM - Pourcentage de bénéficiaires satisfaits des services - Taux de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion transparente - Engagement effectif de la tutelle et des communes

Projet d'appui aux associations féminines

Contribuer au renforcement d'associations féminines dans la promotion des soins de santé maternelle et infantile	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation des associations de femmes pour l'IEC santé. - Soutien aux programmes locaux de sensibilisation et de communication - Formation en techniques d'alphabétisation et d'animation - Formation sur les thèmes prioritaires de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Trois associations féminines sont opérationnelles en matières IEC santé et mobilisation sociale - La prévalence des maladies infectieuses courantes est diminuée 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations de femmes appuyées - Nombre de femmes formées - Nombre de femmes sensibilisées ayant fréquenté un centre de soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la politique sectorielle de santé - Engagement effectif de la tutelle et des communes
Appui au développement des droits des adolescentes défavorisées et à leur promotion dans le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation fonctionnelle - Formation en prévention IST/VIH/SIDA - Plaidoyer pour l'abandon des MGF - Formation en gestion d'activités génératrices de revenus (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> - 750 adolescentes formées en alphabétisation - 250 pairs éducateurs formés en IST/VIH/SIDA - 250 adolescentes formés en AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'adolescentes formées en alphabétisation - Nombre de Pairs éducateurs formés - Nombre adolescentes formées en AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - L'adhésion des parents et tuteurs au projet

Projet d'appui à la médecine scolaire

<p>Contribuer à la promotion de la santé en milieu scolaire. (prévention, soins et éducation à la santé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en équipements/ matériels et médicaments des dispensaires scolaires - Formation en gestion et suivi des comités de gestion scolaires - Mise en place du comité consultatif de suivi de la santé scolaire - Formation des enseignants et élèves en santé préventive - Formation continue du personnel des dispensaires scolaires - Réalisation se visite médicale systématique pour les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Trois dispensaires scolaires fonctionnels - Trois comités de gestion fonctionnels - 100 enseignants et 150 pairs éducateurs formés en hygiène de l'environnement et bucco-dentaires - 3 comités consultatifs mis en place et fonctionnels - Trois agents de santé formés en accueil et qualité des soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dispensaires appuyés - Nombre de membres des comités de gestion formés - Nombre d'enseignants et de pairs éducateurs formés - Nombre d'agents de santé formés - Nombre de comités consultatifs mis en place et fonctionnels - Nombre de visites médicale réalisé 	<p>Climat scolaire apaisé</p>
--	--	--	---	-------------------------------

Projet de lutte contre les IST/VIH/SIDA

<p>Contribuer à la prévention des IST/VIH/SIDA dans les trois communes partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des pairs éducateurs dans les écoles et centres d'éducation non formelle - Mise en place de réseau de pairs éducateurs - Sensibilisation dans les écoles sur les compétences de vie - Réalisation de magazines sur les IST/VIH - Mise en place de centre d'écoute Jeunes - Formation des agents des dispensaires scolaires sur la prise en charge des IST - Formations des enseignants sur les modules de compétence de vie - Soutien au programme de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - 500 pairs éducateurs formés - 100 enseignants formés - 40 animations radio - 1 réseau des PE fonctionnel - 3 centres d'Ecoute Jeunes fonctionnels - 36 magazines réalisés - Près de 15 000 jeunes sensibilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pairs éducateurs formés - Nombre d'enseignants formés - Nombre d'animations radio organisées - Nombre de centres d'Ecoute fonctionnels - Nombre de magazines réalisés - Nombre de jeunes sensibilisés - Nombre d'agents de santé formés 	<p>Climat scolaire apaisé</p>
--	--	--	---	-------------------------------

EDUCATION/ FORMATION**Projet d'appui à la lecture dans le cercle de Mopti**

Logique d'intervention	Activité à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
Favoriser le développement de la lecture dans la Commune Urbaine de Mopti	<ul style="list-style-type: none"> - Animations-lecture hebdomadaires dans quatre écoles fondamentales de Mopti - Transfert de compétences dans le domaine de l'animation aux enseignants volontaires, élèves maîtres de l'IFM, bibliothécaires - Appui technique à la bibliothèque de cercle et au conseil de cercle sur la promotion de la lecture publique - Contractualisation avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves bénéficiant des animations PALM sont familiarisés avec les livres. - L'apprentissage du français en milieu scolaire est renforcé. - Une approche différente de la découverte de la lecture est diffusée - La Bibliothèque du cercle offre un service de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants touchés par le projet - Nombre d'animations - Montant annuel effectivement mis à disposition par le Conseil de cercle en soutien à la bibliothèque - Nombre d'abonnés à la bibliothèque de Cercle 	<p>Volonté politique des autorités scolaires et communales sur l'importance de l'enjeu de la lecture publique</p> <p>L'appui de la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines est poursuivi.</p>

Accès à l'éducation formelle et non formelle

Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation formelle	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la maîtrise d'ouvrage des municipalités dans le secteur de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre scolaire (1er et 2nd cycle fondamental) améliorée dans le cercle de Mopti - Le taux de scolarisation dans les 3 communes est rehaussé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de classes construites, réhabilitées ou équipées. - Nombre d'élèves scolarisés 	Capacité des communes à mobiliser leurs droits de tirage ANICT
Favoriser l'apprentissage du français pour adultes	<ul style="list-style-type: none"> - Cours d'alphabétisation et/ou d'apprentissage en français pour adultes - Production d'un curriculum des cours du soir adapté aux besoins langagiers des apprenants accompagnés des outils didactiques adéquats - Recherche d'une structure porteuse du projet - Enquête d'impact sur 10 ans d'alphabétisation à Mopti 	<ul style="list-style-type: none"> - Des cours d'alphabétisation et/ou d'apprentissage en français sont disponibles dans les 3 communes - Le niveau en français des apprenants est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes alphabétisées en Français. - Nombre de formateurs formés - Meilleur recouvrement des cotisations des élèves - Indice de satisfaction des élèves 	- Volonté politique des élus
Contribuer à l'orientation professionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un module d'aide à la recherche d'emploi en partenariat avec le CLIC - Formation en informatique et NTIC des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 jeunes sont formés aux stratégies de recherche d'emploi et/ou en informatique-NTIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions de formation organisées - Nombre de jeunes ayant bénéficié de ces formations. 	

SECTEUR DEVELOPPEMENT SOCIAL ET COOPERATION DECENTRALISEE**Développement social des quartiers**

Logique d'intervention	Activité à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
Appuyer la mise en œuvre des initiatives locales à travers un programme de mobilisation sociale dans les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation et la mobilisation des comités de quartier (CDQ), - Appui à l'identification des projets prioritaires de quartiers (Diagnostic participatif MARP) - Formalisation des rapports des CDQ avec Action Mopti et la commune - Formation des CDQ en gestion du cycle de projets et en montage de projet - Appui au montage des projets prioritaires - Mise en place d'un comité de pilotage des projets - Mise en place d'un fonds d'appui aux projets de quartier (FAIQ) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CDQ sont dotés de textes de base autonomes et légaux (Statut et règlement intérieur) - 3 CDQ sont fonctionnels (Réunions périodiques, gestion transparente, alternance ...) - Les projets prioritaires de 3 quartiers sont réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de CDQ dotés de textes de bases - Nombre de réunions, - Fonds propre mobilisés - Nombre de projets montés - Qualité des documents de projets - Nombre de projets réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - CDQ mis en place démocratiquement - Bonne collaboration entre la commune et les CDQ - Démarrage du PDSU du SCAC à Mopti

Appui à la maîtrise d'ouvrage municipale de Mopti

Assister la municipalité de Mopti dans la mise en œuvre de son Plan décennal	<ul style="list-style-type: none"> - Réactualiser la convention entre la mairie de Mopti et Action Mopti - Appui à l'élaboration du programme triennal 2005-2007 du PDC - Participation à l'élaboration de fiches de projets. - Appui à la mobilisation de financements complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle convention signée Programme triennal disponible - Fiches de projets programmées élaborées - Projets issus du PDC réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle convention disponible - Montants des fonds mobilisés - Nombre de projets exécutés - Nombre de projets financés 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique du conseil communal - Obtention de financements complémentaires
Appui à la municipalité dans le domaine de l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la concertation entre les acteurs de l'assainissement - Mise en place de comités de gestion autour des points d'eau - IEC, CCC pour une meilleure gestion des points d'eau et des ouvrages d'assainissement - Sensibilisation pour l'utilisation des poubelles publiques et familiales - Appui organisationnel et technique aux GIE d'assainissement et vidangeurs des eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie d'assainissement durable de la commune est élaborée - Les points d'eau potable et les ouvrages d'assainissement sont assainis et entretenus - Des poubelles sont achetées par au moins 300 familles affiliées à des GIE - Au moins 4 dossiers de financement des GIE sont élaborés - Le cadre de concertation avec la commune est fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la stratégie - Nombre de points d'eau fonctionnels - Nombre de familles ayant acheté des poubelles - Nombre de dossiers élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique du conseil communal - Appui financier de Giredin/Protos
Appuyer la mairie de Mopti dans son projet de valorisation de son	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du document du projet de musée - Appui à la mise en place d'un pré musée et d'un comité scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de projet finalisé - Pré musée fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de projet - Nombre de concertations entre les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique de la mairie - Accompagnement de la Région et de

patrimoine culturel				l'Etat - Financement de l'extérieur
Accompagner la formation des élus et cadres de Mopti	- Accompagnement de la coopération décentralisée Maurepas – Mopti - Appui aux missions de formation de Maurepas à Mopti, et de Mopti à Maurepas	Le conseil municipal et les cadres sont mieux formés	- nombre d'échanges d'expériences effectués - qualité et pertinence des thèmes traités	- Volonté politique des élus en France et au Mali

Appui au développement du cercle de Mopti

Logique d'intervention	Activité à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
Renforcer les capacités des élus du conseil de cercle et de 2 communes rurales	- Appui à l'exécution du programme de formation du CC et des communes partenaires - Appui à la coopération décentralisée entre la Communauté d'Agglomérations de St Quentin et le CC	- Les élus et le personnel sont compétents pour assumer leurs missions	- Taux d'exécution du plan de formation - Qualité et pertinence des thèmes traités	Volonté politique des élus au Mali et en France
Appuyer le Conseil de Cercle et deux communes rurales partenaires dans la mise en œuvre de leurs PDSEC	- Contractualisation des relations entre les 2 communes rurales et Action Mopti - Appui technique à l'élaboration du PDSEC du CC. - Appui à la mise en œuvre des PDSEC (montage de projets, recherche de financement complémentaire, évaluation) - Diagnostic participatif complémentaire relatif aux PDSEC	- Conventions signées avec les 2 communes - Le PDSEC du Cercle est élaboré - Les projets planifiés sont réalisés - Le PDSEC 2005-2007 est évalué	- Le document du PDSEC - Le taux de réalisation du PDSEC	Mobilisation de la contribution financière des communes

IV. Mise en œuvre du programme

4.1 Moyens mobilisés pour la mise en œuvre

Moyens Humains :

En France :

- 2 chargées de mission

Au Mali :

- 1 coordinateur
- 1 administrateur
- 1 secrétaire comptable
- 1 logisticien
- 3 responsables de secteur (dont 1 volontaire français)
- 3 superviseurs
- 4 animateurs
- 6 vacataires

Moyens Matériels :

En France :

- 2 voitures
- 3 ordinateurs
- 1 local

Au Mali :

- une voiture 4X4
- 3 voitures R5
- 7 motos
- 8 ordinateurs
- un local

4.2 Méthodologie de mise en œuvre

Action Mopti suit les méthodes d'appui suivantes :

- Identification des partenaires, diagnostic institutionnel,
- Identification des priorités exprimées dans les quartiers,
- Négociation d'un plan de renforcement du partenaire, contractualisation,
- Formations, accompagnement de proximité dans les activités mises en œuvre par le partenaire
- Aide au montage de projets, à la recherche de financements, au suivi-évaluation des réalisations,
- Incitation à la concertation formelle avec tous les acteurs de la commune impliqués dans le domaine d'activité du partenaire, et à la contractualisation inter-acteurs.

4.3 Chronogramme des activités

SANTE PUBLIQUE

Contribuer à l'amélioration des performances du CSC.

N°	Activité	Années		
		1	2	3
1	Appui à l'équipement du CSC	x	x	
2	Formations continues de techniciens des services sanitaires	x	x	x

Poursuivre le renforcement des ASACO

3	Création d'un cadre de concertation entre élus et ASACO des 3 communes	x	x	x
4	Appui à la mobilisation sociale et à la réalisation d'approche communautaire	x		

5	Appui organisationnel et matériel aux ASACO	x	x	x
6	Contractualisation avec les ASACO	x		
7	Formations des membres des ASACO	x		x
8	Appui à la construction, réhabilitation et équipement des CSCOM	x	x	x

Contribuer au renforcement d'associations féminines dans la promotion des soins de santé maternelle et infantile

9	Appui à l'organisation des associations de femmes pour l'IEC santé.	x	x	
10	Soutien aux programmes locaux de sensibilisation et de communication	x	x	x
11	Formation en techniques d'alphabétisation et d'animation	x	x	x
12	Formation sur les thèmes prioritaires de santé	x	x	x

Appui au développement des droits des adolescentes défavorisées et à leur promotion dans le milieu

13	Alphabétisation fonctionnelle	x	x	x
14	Formation en prévention IST/VIH/SIDA	x	x	x
15	Plaidoyer pour l'abandon des MGF	x	x	x
16	Formation en gestion d'activités génératrices de revenus (AGR)	x		

Contribuer à la promotion de la santé en milieu scolaire. (prévention, soins et éducation à la santé)

17	Formation en gestion des comités de gestion scolaires	x		
18	Formation des enseignants et élèves en santé préventive	x	x	
19	Formation continue du personnel des dispensaires scolaires	x	x	x

Contribuer à la prévention des IST/VIH/SIDA dans les trois communes partenaires

20	Formation des pairs éducateurs dans les écoles	x	x	x
21	Mise en place du réseau des PE	x		
22	Formations des enseignants	x	x	x
23	Animation en milieu scolaire	x	x	x
24	Emissions radio	x	x	x
25	Mise en place des Centre d'Ecoute Jeunes	x		
26	Prise en charge et référence des cas d'IST/VIH/SIDA	x	x	x

EDUCATION/ FORMATION

Favoriser le développement de la lecture dans la Commune Urbaine de Mopti

N°	Activité	Années		
		1	2	3

1	Animations-lecture dans 4 écoles fondamentales de Mopti	x	x	x
2	Transfert de compétences dans le domaine de l'animation	x	x	x
3	Appui à la bibliothèque et au conseil de cercle sur la promotion de la lecture	x	x	x

Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation formelle

4	Appui construction, réhabilitation et équipement de salles de classes	x	x	x
---	---	---	---	---

Favoriser l'apprentissage du français pour adultes

5	Cours d'alphabétisation et/ou d'apprentissage en français pour adultes	x	x	x
6	Production et mise œuvre d'un curriculum des cours du soir	x	x	x

Contribuer à l'orientation professionnelle des jeunes

7	Mise en place d'un module d'aide à la recherche d'emploi	x	x	x
8	Formation en informatique et NTIC des jeunes	x	x	x

SECTEUR DEVELOPPEMENT SOCIAL ET COOPERATION DECENTRALISEE**Appuyer la mise en œuvre des projets de quartiers**

N°	Activité	Années		
		1	2	3
1	Appui à l'organisation et la mobilisation des comités de quartier	x	x	x
2	Appui à l'identification des projets prioritaires de quartiers	x	x	x
3	Formalisation des rapports des CDQ avec Action Mopti et la commune	x		
4	Formation CDQ en gestion du cycle de projets et en montage de projet	x	x	x
5	Appui au montage des projets prioritaires	x	x	x
6	Mise en place d'un comité de pilotage des projets	x	x	x
7	Mise en place et alimentation d'un fonds d'appui aux projets de quartier	x	x	x
8	Réalisation et suivi des projets financés	x	x	x

Assister la mairie de Mopti dans la mise en œuvre du PDC

8	Appui à l'élaboration du programme triennal 2005-2007	x		
9	Participation à l'élaboration de fiches de projets	x	x	x
10	Appui à la mobilisation de financements complémentaires	x	x	x
11	Réalisation et suivi-évaluation des activités conjointes	x	x	x
	Intermédiation sociale en hygiène et assainissement			
12	Appui à la concertation des acteurs de l'assainissement de la commune	x	x	x
13	Mise en place des comités de gestion des points d'eau	x	x	x
14	IEC autour des points d'eau et des ouvrages d'assainissement	x	x	x
15	Sensibilisation pour l'utilisation des poubelles publiques et familiales	x	x	x
16	Appui aux GIE d'assainissement pour le montage de dossiers techniques	x	x	x

Appuyer la mairie de Mopti dans son projet de valorisation de son patrimoine culturel

N°	Activité	Années		
		1	2	3
1	Elaboration du document final du projet	x		
2	Appui à la mise en place d'un pré musée et d'un comité scientifique	x	X	X

Appuyer le Conseil de Cercle et 2 communes rurales dans la mise en œuvre des PDSEC

17	Appui technique à l'élaboration du PDSEC du CC	x		
18	Appui à la formation du CC et des communes partenaires	x	x	x
19	Appui à la mise en œuvre des PDSEC	x	x	x

V. Projets à mettre en oeuvre

Secteurs concernés	Intitulé projets	Acteurs
Santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui aux associations de santé communautaires (ASACO) et au centre de santé de cercle (CSC) 2. Appui aux associations féminines 3. Appui à la médecine scolaire 4. Lutte contre les IST/VIH/SIDA 	AM, ASACO, APE, CAP, Niéta Walé, Ville de Maurepas, CSC
Education/ Formation	<ol style="list-style-type: none"> 5. Appui à la lecture dans le cercle de Mopti 6. Appui à l'éducation informelle (Alpha) 	AM, CAP, bibliothèque de cercle, Conseil de cercle, Associations, Communauté d'Agglomérations de St Quentin
Développement social et coopération décentralisée	<ol style="list-style-type: none"> 7. Appui à la maîtrise d'ouvrage municipale 8. Appui au développement des quartiers 9. Appui au conseil de cercle et à 2 communes rurales 	AM, Mairie de Mopti, DRACPN, GIE, CC, Conseil communaux, Mairie de Maurepas
EAD	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du grand public - Sensibilisation jeunesse 	AM, collèges, lycées, centres de loisirs, conseil municipal des jeunes, collectif EPPS, bénévoles, municipalités.

5.1 SECTEUR SANTE :

Conformément au cadre logique d'intervention du programme, le secteur santé propose deux axes majeurs d'intervention :

- le renforcement de la couverture communale en matière de santé préventive,
- l'amélioration de la qualité des soins.

Ces deux axes conduisent à quatre grands projets :

Moyens humains

Un responsable de Secteur, 1 superviseur, 2 animateurs

Moyens matériels

1 voiture, 3 motos, 3 ordinateurs

PROJET N°1 : APPUI AUX ASSOCIATIONS DE SANTE COMMUNAUTAIRE ET AU CSC

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire et de l'accès des populations à des soins de qualité.

Ce projet prévoit une organisation institutionnelle des associations de santé communautaire et l'amélioration de leur capacité technique et financière d'intervention.

Stratégie de mise en oeuvre :

- Contribuer à l'amélioration des performances du CSC.
- Poursuivre le renforcement des ASACO

Activités

- Appui technique au CSC
- Accompagnement du projet mère enfant de Maurepas (coopération décentralisée) : appui au montage de projet, à la recherche de financements, de formateurs, à la contractualisation entre CSC, CC, Mairie de Mopti et de Maurepas
- Création d'un cadre de concertation formel entre les élus, les ASACO des 3 communes partenaires.
- Appui à la mobilisation sociale et à la réalisation d'approche communautaire
- Appui organisationnel et matériel aux ASACO
- Contractualisation avec les ASACO
- Formations continues du personnel des CSCOM
- Formations en gestion des membres des ASACO
- Appui à la maîtrise d'ouvrage des 3 communes dans leur planification sanitaire, et au montage de leurs projets de santé

Résultats attendus:

- La qualité des services de néonatalogie du CSC est améliorée
- Le système de référence fonctionne mieux
- Les associations communautaires sont plus opérationnelles
- La qualité des soins et de l'accueil est améliorée dans les CSCOM
- Le taux de fréquentation est accru
- Au moins 5 CSCOM appuyés
- Les concertations formelles régulières entre tous les partenaires ont lieu

PROJET N °2 : APPUI AUX ASSOCIATIONS FEMININES

Objectifs :

Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des femmes dans trois communes du Cercle de Mopti

Stratégie de mise en oeuvre:

- Renforcement des associations féminines pour la promotion des soins de santé maternelle et infantile
- Développement des droits des adolescentes défavorisées et la promotion de leur participation dans le milieu

Activités :

- Appui à l'organisation des associations de femmes pour l'IEC santé.
- Soutien aux programmes locaux de sensibilisation et de communication
- Formation des membres des associations de femmes en techniques d'alphabétisation et d'animation
- Formation des membres des associations de femmes sur les thèmes prioritaires de santé
- Alphabétisation fonctionnelle
- Formation en prévention IST/VIH/SIDA
- Plaidoyer pour l'abandon des MGF
- Formation en gestion d'activités génératrices de revenus (AGR)
- Appui à l'autonomisation de l'association Niéta Walé

Résultats attendus:

- Trois associations féminines sont opérationnelles en matières IEC santé et mobilisation sociale
- La prévalence des maladies infectieuses courantes est diminuée
- 750 adolescentes formées en alphabétisation
- 250 pairs éducateurs formés en IST/VIH/SIDA
- 250 adolescentes formés en AGR
- Niéta Walé est autonome

PROJET N °3 APPUI A LA MEDECINE SCOLAIRE

Objectif :

Contribuer à la promotion de la santé en milieu scolaire (prévention, soins et éducation à la santé)

Stratégie :

Amélioration de l'accès des élèves aux soins de santé de qualité et à des soins préventifs (IEC-santé, visites médicales préventives)

Activités:

- Appui en équipements/ matériels et médicaments des dispensaires scolaires
- Formation en gestion des comités de gestion scolaires, et suivi des dispensaires
- Mise en place de comités consultatifs de gestion de la santé scolaire
- Formation des enseignants et élèves en santé préventive
- Formation continue du personnel des dispensaires scolaires
- Réalisation de visites annuelles systématiques pour les élèves
- Expérimentation de stratégie de prévention des caries dentaires au niveau d'une école de l'enseignement primaire

Résultats attendus:

- Trois dispensaires fonctionnels
- Trois comités de gestion fonctionnels
- 100 enseignants et 150 pairs éducateurs formés en hygiène de l'environnement et bucco-dentaires
- 2 comités consultatifs de suivi fonctionnels
- une nouvelle stratégie de prévention de la carie dentaire expérimentée
- Trois agents de santé formés en accueil et qualité des soins

PROJET N °4 Projet de lutte contre les IST/VIH/SIDA

Objectifs

- Contribuer à la prévention des IST/VIH/SIDA dans les trois communes partenaires

Stratégie de mise en oeuvre :

- Renforcement des connaissances des élèves ainsi que leurs attitudes et pratiques en matière de prévention contre les IST/VIH/SIDA
- Partenariat avec les écoles

Activités:

- Formations des enseignants sur l'utilisation des modules de compétences de vie dans les écoles et centres d'éducation non formelle
- Formation des élèves et des auditrices des centres d'alphabétisation en pair éducation et en compétence de vie pour la prévention des IST/VIH/SIDA
- Soutien au programme de communication
- Réalisation de magazine sur les IST/VIH/SIDA
- Sensibilisation dans les écoles et centres d'éducation non formelle sur les compétences de vie
- Mise en place de réseau de pairs éducateurs dans les écoles
- Mise en place de centres pour l'écoute, les soins et conseils aux jeunes
- Formation du personnel médical des dispensaires scolaires en prise en charge des IST
- Appui aux PVVIH

Résultats attendus:

- 100 enseignants formés
- 40 animations radio réalisées
- Une association de PVVIH appuyée
- 500 pairs éducateurs formés
- près de 15 000 jeunes sensibilisés
- 36 magazines sur les IST/VIH/SIDA réalisés et diffusés dans les écoles
- 2 agents de santé formés en conseil et prise en charge des IST
- 3 centres d'Ecoute Jeunes fonctionnels
- 1 réseau des pairs éducateurs mis en place et fonctionnel

5.2 SECTEUR ÉDUCATION FORMATION

Moyens humains

Un volontaire français responsable de Secteur, 1 animateur, 6 vacataires

Moyens matériels

1 voiture, 1 motos, 2 ordinateurs

PROJET N°5 PROGRAMME D'APPUI À LA LECTURE À MOPTI

Objectif

→Favoriser le développement des pratiques de la lecture et la fréquentation des bibliothèques.

1. sensibiliser les jeunes générations au plaisir de lire par des animations en milieu scolaire et extra-scolaire,
2. développer les capacités des différents acteurs impliqués dans la lecture (bibliothécaires, associations, éducateurs, enseignants),
3. sensibiliser les autorités locales à la problématique de la lecture publique.
4. amorcer la pérennisation du programme

Stratégie de mise en œuvre :

- Maintien des animations de sensibilisation à la lecture plaisir en milieu scolaire, avec contractualisation avec le Centre d'animation pédagogique (CAP) de Mopti,
- Réalisation d'un journal pour enfants trois fois/an diffusé dans les quatre écoles partenaires du projet PALM,
- Appui technique à la bibliothèque de cercle de Mopti conformément à la contractualisation avec le Conseil de cercle de Mopti,
- Appui à la concertation entre les différents acteurs de la commune de Mopti impliqués dans la lecture publique (bibliothèques publiques, privées, scolaires, associations, autorités scolaires...),
- Transfert de compétences et de savoir-faire, en matière d'animation, auprès de ces différents acteurs,
- Partenariat avec l'Institut de Formation des Maîtres de Mopti autour de la sensibilisation des élèves-maîtres aux différentes techniques de médiation autour du livre,
- Organisation d'assises de la lecture à Mopti une fois/an (dissémination de l'expérience d'Action Mopti en matière de lecture et sensibilisation des autorités locales).

Résultats attendus

- Des animations de sensibilisation hebdomadaires sont proposées dans les quatre écoles partenaires du PALM (avec distribution du journal pour enfants Crocolivre 3 fois/an),
- Des événements spéciaux sont organisés au moins deux fois par an en partenariat avec les différents acteurs de la commune impliqués dans la lecture publique,
- Un partenariat formalisé avec l'IFM autour de la lecture est conclu,
- L'appui à la bibliothèque de cercle est inclus dans la contractualisation passée entre Action Mopti et le Conseil de cercle,

PROJET N°6 ACCES A L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE

Objectif global :

→Favoriser l'accès à l'éducation formelle et non formelle dans le cercle de Mopti.

Objectifs spécifiques :

1. Appuyer la maîtrise d'ouvrage dans les trois communes du cercle de Mopti dans leur planification éducative et le montage de projets liés à l'éducation
2. Favoriser l'accès à l'éducation non formelle, et à l'alphabetisation en Français en particulier.
3. amorcer la pérennisation du projet

Stratégie de mise en œuvre

- Dispenser des cours du soir d'alphabetisation en Français dans la commune de Mopti,
- Développer un nouveau curriculum pour ces cours qui permette, d'une part, l'acquisition de compétences linguistiques répondant aux besoins de l'apprenant en terme de communication orale et écrite, et d'autre part, l'acquisition de connaissances ayant trait à l'environnement économique, social et politique de l'apprenant.
- Elaborer des supports didactiques pour les apprenants,
- Former les enseignants à des méthodes pédagogiques adaptées,
- Mettre en place un module d'aide à la recherche d'emploi en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Communication (CLIC) de Mopti.
- Rechercher une structure porteuse des cours d'alphabetisation
- Réaliser une enquête d'impact sur 10 ans d'alphabetisation par AM

Résultats attendus

- Offre scolaire (1er et 2nd cycle fondamental) améliorée dans le cercle de Mopti,
- Le taux de scolarisation dans les 3 communes est rehaussé,
- Le nouveau curriculum des cours du soir est mis en place,
- Des supports didactiques spécifiques sont produits,
- Les enseignants vacataires sont formés au nouveau curriculum,
- 300 auditeurs minimum suivent les cours à l'année,
- Progression du taux d'alphabetisation dans la commune de Mopti
- Une structure porteuse des cours est identifiée

5.3 SECTEUR DEVELOPPEMENT SOCIAL ET COOPERATION MUNICIPALE

Moyens humains

Un responsable de Secteur, 1 superviseur, 1 animateur

Moyens matériels

1 voiture, 2 motos, 2 ordinateurs

PROJET N°7 : APPUI AU DEVELOPPEMENT DE TROIS QUARTIERS

1. Objectifs

Appuyer la mise en œuvre des initiatives locales à travers un programme de mobilisation sociale dans les quartiers.

Stratégie de mise en œuvre :

- Renforcer la démocratie locale dans les quartiers
- Mobiliser les ressources locales et le financement complémentaires
- Réalisation de projets de quartiers

2. Activités

Appui institutionnel à 3 Comités de Quartier

- L'élaboration des textes de base des trois CDQ
- Recherche de la reconnaissance légale des CDQ
- Création d'un cadre de concertation formel dans le quartier et entre le quartier et ses partenaires,
- Formalisation des rapports des CDQ avec Action Mopti et la commune

Renforcement des capacités techniques des CDQ

- Formation des CDQ en vie associative
- Formation des CDQ en gestion du cycle de projets et en montage de projet

Appui à l'élaboration et l'exécution des plans de développement de 3 quartiers

- Identification des projets prioritaires de trois quartiers (Diagnostic participatif MARP)
- Elaboration des plans de développement des 3 quartiers
- Mise en place d'un comité de pilotage des projets « initiatives de quartier » Appui au montage des projets prioritaires
- Mise en place d'un fond d'investissement local cofinancé par la mairie
- Recherche de financement complémentaire pour les projets montés
- Réalisation des projets financés

3. Résultats attendus:

- Les trois CDQ sont dotés de textes et sont légalement reconnus comme associations
- Les trois quartiers ont chacun leur plan de développement
- Les projets prioritaires de 3 quartiers sont réalisés

PROJET N°8 : APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE MUNICIPALE**1. Objectifs**

- Assister la municipalité dans la mise en œuvre de son plan décennal
- Appuyer la municipalité dans le domaine de l'assainissement
- Appuyer la mairie de Mopti dans son projet de valorisation de son patrimoine culturel
- Accompagner la coopération décentralisée Maurepas Mopti

Stratégie de mise en œuvre :

- Appui technique et financier à la réalisation de certains projets du PDC
- Intermédiation sociale dans le cadre de l'assainissement
- Appui aux missions et projets de Maurepas

2. Activités**Appui à la mise en œuvre du PDC**

- Signature d'une nouvelle convention de partenariat avec la commune de Mopti, précisant le rôle d'AM dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage municipale, et fixant les cadres de collaboration sectoriels (éducation, santé, DSQ, assainissement, économie, eau potable...).
- Appui à l'élaboration du programme triennal 2005-2007
- Participation à l'élaboration de fiches de projets.
- Appui d'Action Mopti à la recherche de financements complémentaires

Appui à l'assainissement

- Appui à l'organisation d'un atelier de réflexion autour de l'assainissement dans la commune
- Mise en place de deux comités de gestion autour des points d'eau
- IEC, CCC pour une meilleure gestion des points d'eau et des ouvrages d'assainissement
- Sensibilisation pour l'utilisation des poubelles publiques et familiales
- Appui organisationnel et montage de dossiers techniques des GIE d'assainissement et vidangeurs des eaux usées

Appui à la valorisation du patrimoine

- Finalisation du document final du projet de musée
- Appui à la mise en place d'un pré musée et d'un comité scientifique

Accompagnement de la coopération décentralisée Maurepas Mopti

- Signature d'une nouvelle convention entre Action Mopti et la Ville de Maurepas
- Appui aux missions de formation au Mali et en France des élus et techniciens municipaux de Mopti par Maurepas
- Appui à Maurepas dans la mise en œuvre de ses projets sur la commune

3. Résultats attendus

- Une nouvelle convention de partenariat est signée entre la mairie et Action Mopti
- Le programme triennal 2005-2007 disponible
- Les fiches de projets prioritaires sont élaborées
- Les projets financés sont réalisés

- Une stratégie d'assainissement durable de la commune est élaborée avec le concours de tous les acteurs potentiels
- Les points d'eau potable et les ouvrages d'assainissement GERDIN sont mieux gérés
- Au moins 200 poubelles sont placées dans des familles affiliées à des GIE
- Au moins 4 dossiers de financement des GIE sont élaborés

- Document de projet de musée finalisé
- Pré musée fonctionnel

- Une nouvelle convention entre AM et Maurepas est signée
- Les formations et les projets de Maurepas sont accompagnés

PROJET N° 9 : APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CERCLE DE MOPTI

1. Objectifs

- Renforcer les capacités des élus du conseil de cercle et des 2 communes partenaires
- Appuyer le Conseil de Cercle et deux communes rurales partenaires dans la mise en œuvre de leurs PDSEC

Stratégie de mise en œuvre :

- Travailler en étroite collaboration avec dispositif technique d'appui à la décentralisation, principalement avec le Centre de Conseil Communal (CCC), et avec la coopération décentralisée de la CA de St-Quentin-en-Yvelines

2. Activités

- Identification des besoins de formation
- Elaboration d'un programme de formation
- Formalisation du partenariat existant entre la CA de St-Quentin-en-Yvelines et le CC, appui à la définition des modalités de leur collaboration
- Exécution du programme de formation du CC et des communes partenaires
- Appui technique à l'élaboration du PDSEC du CC.
- Identification de projets réalisables par Action Mopti
- Montage des projets retenus et recherche de financement complémentaire
- Réalisation des projets financés

3. Résultats attendus

- Les élus et personnel sont plus compétents pour assumer leurs missions
- Une convention de partenariat est signée entre la CA de St-Quentin-en-Yvelines et le CC
- Le PDSEC du Cercle est élaboré
- Les projets planifiés sont réalisés

5.4 EDUCATION À LA CITOYENNETÉ INTERNATIONALE

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

Le programme d'éducation au développement, que nous avons mené avec l'ensemble de nos partenaires depuis déjà trois ans, est devenu un objectif commun de l'ensemble de l'équipe éducative et a favorisé, au travers du projet d'établissement, la **rencontre de l'école avec le reste de la société** du Sud et du monde associatif.

L'importance de l'éducation au développement ou de *l'éducation à la citoyenneté internationale* est effectivement **rappelée et soulignée dans les instructions pédagogiques**, adressées aux enseignements élémentaire et secondaire par le Ministère de l'Education Nationale.

Ce texte, définissant bien les enjeux majeurs de l'éducation au développement, préconise par ailleurs une ouverture sur le monde, la connaissance d'autres cultures, qui conduisent à discerner les stéréotypes, les attitudes ethnocentriques qui peuvent être à la base des replis identitaires.

Les jeunes citoyens doivent, en effet, **prendre conscience de l'importance de leur soutien au développement de l'Afrique**, et du fait que beaucoup de leurs gestes économiques et de leurs choix politiques au quotidien ont un impact direct sur les sociétés du Sud. Promouvoir un monde plus équitable et reconnaître l'apport de tous à des degrés différents est facteur de paix sociale, d'équilibre, et d'enrichissement mutuel.

En leur faisant comprendre cela, il s'agit de les **encourager à agir** c'est-à-dire à évoluer vers des attitudes et des comportements de citoyen responsable, plus critique, plus actif, plus tolérant, plus respectueux, et plus solidaire pour susciter la volonté d'agir.

Par le biais de l'information communiquée, il s'agit également de leur **donner les moyens d'agir** pour assumer leur citoyenneté dans une société et dans un monde qu'ils auront appris à connaître, à comprendre, et sur lequel ils pourront peser pour le transformer.

Cette philosophie doit aussi trouver écho au niveau local en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté en France, et en renforçant la dimension associative. L'appui à cette citoyenneté locale et internationale en gestation est une mission des groupements de la société civile. Action Mopti veut permettre le rapprochement des deux sociétés civiles française et malienne, et par ce biais une prise de conscience de nos populations des valeurs de respect et de solidarité avec autrui.

Durant ces trois années, Action Mopti s'est progressivement fait connaître des habitants de Maurepas puis de ceux des communes avoisinantes grâce à ses actions de sensibilisation : la lettre d'Action Mopti, les conférences-débats, les forums de sensibilisation organisés en partenariat avec le collectif d'associations de solidarité internationale appelé « Ensemble pour une planète solidaire », les animations scolaires dans les écoles primaires et collèges, les expositions itinérantes...

La sensibilisation de l'opinion publique ayant ainsi bien avancée, Action Mopti souhaite poursuivre et renforcer ses actions dans ce domaine.

C'est sur ces grands principes qu'a pu se construire, pour la période 2005-2008, la programmation suivante.

Inscrite sur trois années, elle permettra de se lancer dans un programme plus ambitieux. En effet, il s'agit de passer progressivement d'une coopération bâtie sur des projets ponctuels à une coopération de partenariats entre acteurs.

L'information, l'éducation et la communication sont des étapes incontournables dans le processus d'éducation au développement. Il s'agira, si possible, de dépasser le stade de la sensibilisation « classique » grand public en appuyant davantage l'appropriation des actions d'éducation à la citoyenneté internationale par une société civile formée et engagée.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

□ OBJECTIF GÉNÉRAL :

Sensibiliser (informer-éduquer-communiquer) et mobiliser les habitants des communes des Yvelines sur des thématiques liées au développement en Afrique

□ OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Informer le grand public sur l'état de la situation en Afrique, les sensibiliser sur les projets menés au Mali par Action Mopti, les nécessités et les travers du développement,
- Susciter des réflexions et des débats autour de la solidarité internationale,
- Faire de l'association un lieu de réflexion, d'échanges autour des problématiques du développement en Afrique,

- Faire émerger et renforcer des liens entre la société civile française et malienne

❑ STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE

Activités à réaliser :

- Conduire un programme d'animations et de rencontres destinées à un public jeune :

CADRE SCOLAIRE	
ACTIVITES A REALISER	CIBLE CONCERNEE
<p>1. Atelier d'immersion : « vie quotidienne au Mali »</p> <p>Jeu de rôle qui a pour but de permettre à des enfants d'appréhender de façon ludique, certaines problématiques liées au développement durable, à la solidarité internationale</p>	<p>Niveau élémentaire</p> <p>Niveau collège</p>
<p>2. Séances de sensibilisation en classe sur les thèmes identifiés avec le personnel enseignant</p> <p><u>Démarche</u> : confronter les idées reçues des élèves sur les questions du développement en Afrique avec les réalités inhérentes au Mali</p> <p><u>Suivi</u> à réaliser pour observer une évolution comportementale</p>	<p>Niveau élémentaire (la Commanderie, Elancourt et autre école de Maurepas, les Bessières/les Coudrays)</p> <p>Niveau collège (Alexandre Dumas, Agiot)</p>
<p>3. Eduquer au développement par les contes (animateurs PALM / Associations conteurs)</p>	<p>Niveau élémentaire</p>
<p>1. Conférences aux lycées (Elancourt et Maurepas) en partenariat avec le collectif EPPS d'après le calendrier de la solidarité internationale)</p> <p>2.</p>	<p>Niveau lycée (Dumont D'Urville, Elancourt ; 7 mares, Maurepas)</p>
<p>5. Mise en place d'un club UNESCO : de la sensibilisation à l'action de développement en passant par des échanges interculturels</p>	<p>Niveau lycée (Plaine de Neauphle, Trappes)</p>
CADRE PARASCOLAIRE	
ACTIVITES A REALISER	CIBLE CONCERNEE
<p>1. Séances de sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - correspondances scolaires, - échanges entre Mopti et Maurepas 	<p>Centre loisirs primaire de Maurepas</p>
<p>2. Sensibiliser les Conseils Municipaux des Jeunes de la ville d'Elancourt</p> <p>3. Identifier les intéressés qui serviront de relais d'information pour sensibiliser les élus aux problématiques du développement en Afrique</p> <p>⇒ mettre en place un dialogue entre la nouvelle génération et les pouvoirs publics pour une sensibilisation sur la question du développement</p>	<p>Conseils municipaux des jeunes (Elancourt)</p>

- Sensibiliser le grand public par des expositions itinérantes, des stands d'informations sur les activités terrain et sur les conditions socio-économiques du Mali, participer aux manifestations culturelles autour de l'Afrique.

- Organiser des conférences débats thématiques à destination du grand public :
 - soirées-débats à partir d'un support cinématographique ou ouvrage d'actualité,
 - forum de sensibilisation EPPS,
 - séminaires de réflexion sur les questions du développement
- Informer de manière régulière les adhérents sur les activités terrain à partir de la lettre d'Action Mopti qui sera diffusée en plus grand nombre.
- Finaliser et mettre à jour le site Internet d'Action Mopti.
- impulser un voyage d'échanges, de découverte au Mali sur l'année 2 du programme

□ ACTEURS IMPLIQUES

➤ Partenaires :

- le Ministère des Affaires étrangères
- les Villes de Maurepas et d'Elancourt
- la Communauté d'agglomération de St Quentin en Yvelines
- le collectif d'associations de solidarité internationale « Ensemble pour une Planète solidaire »
- Plate-forme d'éducation au développement et à la solidarité internationale
- les établissements scolaires des communes de Maurepas, d'Elancourt et de Trappes (collèges Alexandre Dumas, Agiot ; les lycées 7 mares, Dumont d'Urville, Plaine de Neauphle)

➤ Cible concernée :

- Jeunesse, niveau élémentaire, collège et lycée (10 établissements scolaires) ; conseil municipal des jeunes d'Elancourt
- Grand public des communes de Maurepas, Elancourt, Coignières, la Verrière, Trappes

□ METHODOLOGIE

- créer, acquérir des outils pédagogiques (mallettes pédagogiques, fiches pédagogiques, supports vidéo/DVD, montage vidéo sur les activités terrain filmées) pouvant appuyer nos actions de sensibilisation et les adapter au public concerné,
- programmer et organiser des ateliers de réflexion/des réunions d'échanges d'expériences avec des associations menant des actions d'éducation au développement,
- former des relais d'information pour une sensibilisation dupliquée,
- suivi régulier des différents projets et son évaluation en interne après chaque année de programme permettant le renforcement ou la réorientation du projet,
- recherche de partenaires techniques et financiers pouvant appuyer le projet
- au moins un déplacement en mission à Mopti par an pour suivre les projets et en réactualiser la perception

□ RESULTATS ATTENDUS

- Bénéficiaires, interpellés par les animations scolaires et parascolaires plus diversifiées et plus récurrentes, relayent l'information autour d'eux et se mobilisent en s'engageant ou en appuyant des actions de solidarité internationale (ex : appui aux animations, appropriation des projets d'éducation au développement par les bénéficiaires),
- Grand public sensibilisé aux différentes questions relatives au développement en Afrique
- Action Mopti, ONG porteuse de projets de sensibilisation, est devenue un lieu d'échanges et de réflexions pour l'organisation de manifestations autour de la solidarité internationale et locale :
 - Le public sensibilisé devient acteur des nouveaux rapports Nord-Sud
 - Le public sensibilisé participe et soutient la vie associative de l'ONG

□ VIABILITE ET PERENNISATION

La pérennité des actions est assurée par les personnes qui s'approprient les projets d'éducation au développement.

Les actions les plus importantes, comme la sensibilisation dans le cadre à la fois scolaire et parascolaire, requièrent un effort de préparation et d'ajustement avec les attentes des individus et des programmes existants. C'est pourquoi, la formation des relais d'information, d'éducation et de communication est vivement encouragée.

CADRE LOGIQUE DU SECTEUR EDUCATION A LA CITOYENNETE INTERNATIONALE (

- Volet 1 : sensibilisation du grand public
- Volet 2 : sensibilisation de la jeunesse

VOLET 1 : SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

Logique d'intervention	Activités à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
<ul style="list-style-type: none"> - Informer le grand public sur l'état de la situation en Afrique, les sensibiliser sur les projets d'Action Mopti au Mali, les nécessités et les travers du développement, 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger en partenariat avec l'équipe terrain la <i>lettre trimestrielle d'Action Mopti</i> (4 fois par an) - Editer la lettre d'AM et diffuser à tous les adhérents ainsi qu'à des personnes ressources - Tenir des stands d'informations, mettre à disposition du public nos expositions itinérantes dans les lieux publics (médiathèques, bibliothèque municipale, établissements scolaires) au moins 3 fois par an - Participer aux manifestations culturelles autour de l'Afrique - Réaliser un document audiovisuel sur l'ONG Action Mopti 	<ul style="list-style-type: none"> - Population sensibilisée et informée sur les problématiques de développement et sur les activités au Mali - Population sensibilisée et informée s'engage dans nos actions de solidarité internationale - Meilleure compréhension des projets d'Action Mopti au Mali 	<ul style="list-style-type: none"> - Population (lecteurs) adhère à nos actions et verse un don - Nombre d'expositions ou stands tenus - Nombre de passages - Nombre de bénévoles - Nombre de personnes présentes aux manifestations proposées - Impact des messages transmis - Nombre d'adhésions - Reconnaissance de l'ONG Action Mopti 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt de la population locale aux questions de développement - Les partenaires veulent davantage s'impliquer dans la rédaction de la lettre d'Action Mopti - Les personnes sensibilisées relayent l'information et communiquent sur l'événement pour une présence plus importante
<ul style="list-style-type: none"> - Susciter des réflexions et des débats autour de la solidarité internationale, 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 4 conférences-débats par an à partir de supports cinématographiques ou ouvrages d'actualité - Préparer et organiser des forums de sensibilisation en partenariat avec le collectif <i>Ensemble Pour une Planète Solidaire</i> au moins une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> - Public plus nombreux et plus diversifié - Elus des collectivités locales, de la communauté d'agglomération de St Quentin en Yvelines, du conseil général des Yvelines, du conseil régional Ile-de-France consacrent au minimum 0,1% de leur budget annuel aux actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux conférences-débats - Impact des messages transmis - Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur les débats bien menée - Population prend le temps de se déplacer et assiste aux conférences-débats, aux forums et aux séminaires de réflexion proposés

	- Organiser des séminaires de réflexion sur les questions du développement au moins une fois par an	de solidarité internationale ainsi que les projets menés par les ONG locales - Public mieux sensibilisé, agit en conséquence		
- Appuyer les échanges entre société civile française et malienne	Organiser au moins un voyage de découverte sur la période 2005-2008	- Public sensibilisé au contexte socio-économique du Mali - Expérience vécue durant le voyage restituée à un public intéressé	- Nombre de personnes sensibilisées lors des réunions d'informations et de préparation en vue du voyage - Nombre de participants au voyage de découverte	Population intéressée par le tourisme solidaire

VOLET 2 : SENSIBILISATION JEUNESSE

Logique d'intervention	Activités à réaliser	Résultats attendus	Indicateurs	Hypothèses
Sensibiliser les jeunes en milieu scolaire et dans le cadre parascolaire sur les conditions de vie et les actions de développement au Mali	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des séances de sensibilisation sur les thèmes identifiés avec le personnel enseignant dans les classes de niveau élémentaire, collège et lycée des communes de Maurepas, Elancourt et Trappes (10 à 20 animations par an) - Animer des séances de sensibilisation dans le cadre parascolaire - Eduquer au développement par les contes - Organiser des conférences thématiques en lycée en partenariat avec le collectif EPPS - Organiser des ateliers d'immersion sur la vie quotidienne au Mali - Mettre en place un club UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes sensibilisés et sensibilisent à leur tour leurs amis et leurs parents - Personnel enseignant demandeur et s'investit dans le projet de sensibilisation - Dialogue instauré entre la nouvelle génération, représentée par le conseil municipal des jeunes de la ville d'Elancourt, et les pouvoirs publics pour une meilleure sensibilisation sur les questions du développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements scolaires touchés - Nombre de classe par niveau - Indice de satisfaction des élèves sensibilisés 	La pédagogie employée est bien adaptée au public scolaire

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

Informier le grand public sur l'état de la situation en Afrique, les sensibiliser sur les projets qu'Action Mopti mène au Mali, les nécessités et les travers du développement

N°	Activités	Années		
		1	2	3
1	Edition et diffusion de la lettre trimestrielle d'Action Mopti	x	x	x
2	Tenue de stands d'informations, expositions locales dans les Yvelines	x	x	x
3	Participation aux manifestations culturelles	x	x	x
4	Réalisation d'un document audiovisuel sur l'ONG Action Mopti		x	

Susciter des réflexions et des débats autour de la solidarité internationale

5	Organisation de conférences-débats dans les Yvelines	x	x	x
6	Organisation de forums sensibilisation avec le collectif d'ONG locales (EPPS)	x	x	x
7	Organisation de séminaires de réflexion sur les questions de développement	x	x	x

Appuyer les échanges entre société civile française et malienne

8	Organisation d'un voyage de découverte pour le grand public		x	
---	---	--	---	--

Sensibiliser les jeunes en milieu scolaire et dans le cadre parascolaire sur les conditions de vie et les actions de développement au Mali

9	Sensibilisation dans le cadre scolaire	x	x	x
10	Education au développement par les contes	x	x	x
11	Mise en place d'un Club UNESCO		x	
12	Sensibilisation dans le cadre parascolaire	x	x	x